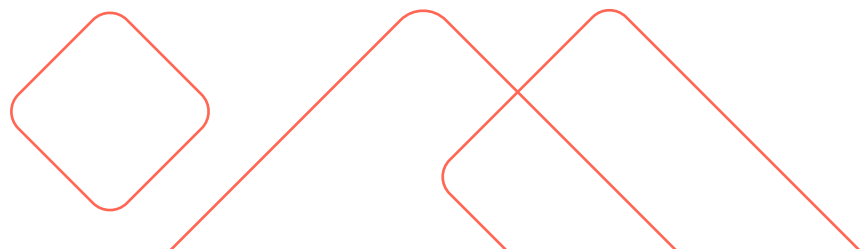




# ENVIRONNEMENT, SOCIAL et GOUVERNANCE



# Table des matières

Message du chef de la direction .....	03	Aperçu – Faits saillants des facteurs ESG 2025 .....	11
À propos de la Banque Fairstone .....	05	Notre stratégie ESG .....	12
À propos du présent rapport.....	10	Annexes .....	54

## Piliers ESG



### Pilier 1

Respecter une gouvernance responsable et des valeurs communes

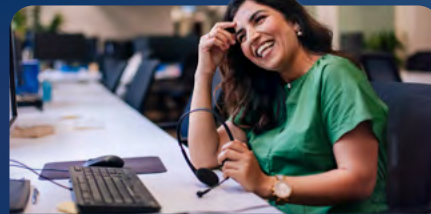
- 15 | Cadre de gouvernance ESG et climatique
- 16 | Éthique des affaires et conduite responsable
- 18 | Conformité réglementaire
- 19 | Approche de gestion des risques liés aux facteurs ESG et climatiques
- 20 | Cybersécurité et confidentialité des données



### Pilier 2

Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

- 24 | Accès et inclusion en matière de services financiers
- 27 | Satisfaction et expérience des clients
- 29 | Engagement communautaire et impact social



### Pilier 3

Mobiliser nos employés et soutenir leur perfectionnement tout au long de leur carrière

- 33 | Taille et structure de la main-d'œuvre, et représentation des genres
- 35 | Attraction et rétention des talents
- 38 | Formation et perfectionnement des employés



### Pilier 4

Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise

- 42 | Gouvernance
- 43 | Stratégie
- 48 | Gestion des risques
- 51 | Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

## ➤ Message du chef de la direction

À la Banque Fairstone, 2025 fut une année définie par l'exécution disciplinée, l'intégration et le progrès.

Après une période de transformation majeure, nous nous sommes concentrés sur le renforcement de nos fondations, l'alignement de nos équipes et le respect de nos engagements envers nos clients, nos employés, nos communautés et les organismes de réglementation. Ces priorités sont au centre de notre réflexion sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et définissent la manière dont nous intégrons ces enjeux dans les opérations de notre entreprise.

Nous avons terminé l'année en position de force. Malgré l'incertitude économique et les attentes réglementaires en constante évolution, nous avons livré de solides résultats financiers et opérationnels tout en faisant avancer plusieurs initiatives stratégiques clés. En 2025, nous avons terminé l'intégration de Home Trust, unifié les équipes et les systèmes, élargi notre gamme de produits et continué de diversifier nos sources de financement. Ces réalisations sont le fruit d'une exécution disciplinée, d'une gouvernance résiliente et de l'engagement de nos employés à générer une croissance durable et responsable.

En décembre, nous avons annoncé que nous avons conclu une entente définitive pour acquérir la Banque Laurentienne, une étape importante qui accélère nos ambitions dans le domaine des

services bancaires commerciaux et qui ouvre un nouveau chapitre prometteur pour la Banque Fairstone. En alliant des capacités complémentaires et des valeurs alignées, nous renforçons notre capacité à servir les Canadiens et les Canadiennes en répondant à un plus large éventail de besoins financiers, et ce, tout en renforçant la gouvernance, la gestion du risque et la discipline exigées d'une plateforme bancaire diversifiée.

« En alliant des capacités complémentaires et des valeurs alignées, nous renforçons notre capacité à servir les Canadiens et les Canadiennes en répondant à un plus large éventail de besoins financiers... »

Parallèlement, nous avons actualisé notre stratégie ESG pour refléter notre évolution. Dans la continuité de l'évaluation de la durabilité mise en œuvre pour la première fois en 2022, nous avons approfondi notre analyse des possibilités et des risques liés à la durabilité. Ces efforts ont renforcé notre niveau de préparation face à

l'évolution des attentes réglementaires, dont la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et les Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). Ce travail a également clarifié la responsabilité du conseil d'administration, de la haute direction et des autres échelons hiérarchiques, en plus d'améliorer l'alignement entre les priorités en matière de considérations ESG, de la gestion des risques d'entreprise et de la stratégie d'entreprise. Pour ce qui est de l'avenir, nous continuerons d'intégrer les enjeux ESG à même la gouvernance, la gestion et la prise de décision au fur et à mesure que notre approche se développera.

Nos employés demeurent au cœur de notre réussite. Après l'intégration, nous nous sommes affairés à créer une culture unifiée axée sur l'inclusion, l'engagement et le développement. Nous avons continué d'investir dans le bien-être et les compétences en leadership des employés, guidés par une rétroaction continue et un engagement robuste envers la création d'un environnement dans lequel les employés se sentent soutenus et valorisés.



**Scott Wood**

Président et chef de la direction  
Banque Fairstone du Canada

Soutenir l'accès et l'inclusion en matière de services financiers demeure une priorité fondamentale. Dans l'ensemble de nos activités, nous avons continué à servir les Canadiens et les Canadiennes qui font face à des obstacles qui pourraient les empêcher de recourir à des services financiers traditionnels tout en maintenant une souscription disciplinée, des pratiques transparentes et des protections efficaces pour

les clients. Grâce à des initiatives de littératie financière, des programmes de soutien à la clientèle et des partenariats communautaires, nous avons œuvré à promouvoir la résilience financière et des résultats positifs à long terme.

Nous avons également continué à renforcer notre approche en matière de gestion des risques climatiques. En tant qu'institution financière avec une présence dans le domaine des prêts hypothécaires, nous reconnaissons que les risques reliés au climat ont une incidence sur notre résilience à long terme. En 2025, nous avons amélioré nos processus de gouvernance, d'analyse de scénarios et d'intégration du risque, en plus de faire progresser nos pratiques de divulgation conformément aux attentes réglementaires. Bien que la gestion des risques climatiques demeure une discipline en pleine évolution, nous nous engageons en faveur de l'amélioration continue, de la transparence et de la supervision prudente.

« ... nous nous engageons en faveur de l'amélioration continue, de la transparence et de la supervision prudente. »



Le présent rapport présente le progrès accompli en ce qui concerne nos priorités environnementales, sociales et de gouvernance tout au long de l'année 2025. De plus, il illustre notre conviction que la création de valeur à long terme repose sur la confiance, la responsabilité et une judicieuse prise de décision. Je suis fier de ce que nos équipes ont accompli ensemble et j'ai confiance dans les fondations que nous avons établies pour le futur.

Merci à nos employés, nos clients, nos partenaires et nos actionnaires pour leur confiance et leur engagement continus alors que nous avançons tous ensemble.

**Scott Wood**  
Président et chef de la direction  
Banque Fairstone du Canada



# ➤ À propos de la Banque Fairstone

La Banque Fairstone du Canada et ses filiales, y compris la Fairstone Financière Inc. et la Compagnie Home Trust, offrent des solutions financières novatrices, accessibles et fiables qui permettent aux Canadiens et aux Canadiennes d'atteindre leurs objectifs financiers. Conjointement, nous offrons des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des produits d'épargne des particuliers et des certificats de placement garantis, du financement de détail et automobile, des cartes de crédit et des prêts numériques, en plus de prêts personnels garantis et non garantis, tant en ligne que dans plus de 260 succursales d'un océan à l'autre. Forte de près de 100 ans d'histoire, la Banque Fairstone est la plus importante banque de financement alternatif au Canada au service d'environ deux millions de clients à l'échelle nationale. Notre modèle d'affaires diversifié, nos solides pratiques de gestion des risques et notre approche axée sur les clients favorisent notre résilience financière à long terme et une croissance responsable.

## Nos secteurs d'activité

La Banque Fairstone exerce ces activités au sein de quatre secteurs d'activité complémentaires : les prêts hypothécaires, les prêts remboursables par versements, les services de cartes et les produits d'épargne et d'investissement. Ensemble, ces secteurs constituent un modèle diversifié et intégré conçu pour élargir l'accès responsable au crédit, soutenir la résilience financière et assurer la stabilité du financement à long terme.

Dans l'ensemble de nos activités, nous intégrons une gestion disciplinée des risques, une surveillance réglementaire et des pratiques transparentes envers la clientèle afin de soutenir une croissance durable et de générer une valeur à long terme pour les parties prenantes.



## Prêts hypothécaires

Grâce à notre marque Home Trust, nous sommes l'un des plus importants prêteurs hypothécaires alternatifs au Canada. Nous offrons des hypothèques résidentielles unifamiliales assurées et non assurées, du financement commercial résidentiel et non résidentiel, ainsi que des solutions sur la valeur nette d'une propriété. Notre approche flexible en matière de souscription soutient les emprunteurs – y compris les travailleurs autonomes et les nouveaux arrivants au Canada – tout en maintenant une gouvernance solide et la résilience du portefeuille.

## Prêts remboursables par versements

Notre prêt remboursable par versements offre des prêts personnels à taux fixe et à terme fixe conçus pour répondre aux besoins essentiels de la vie – qu'il s'agisse de réparations domiciliaires, de financement automobile ou de consolidation de dettes. Nous desservons une clientèle de quasi premier ordre au moyen d'un modèle hybride alliant succursales et canaux numériques, comprenant le Crédit direct offert par la Fairstone Financière, le financement automobile offert par EdenPark et le prêt entièrement numérique offert par la Financière Fig.

Ensemble, nos quatre secteurs d'activité forment un écosystème financier intégré, alliant crédit responsable, financement diversifié et innovation axée sur la clientèle. En intégrant une gouvernance solide, une gestion prudente des risques et des pratiques transparentes à l'échelle de nos unités opérationnelles, nous contribuons à une création de valeur durable pour nos parties prenantes et les communautés canadiennes.

## Services de cartes




Nos produits de services de cartes offrent une flexibilité financière au quotidien tout en aidant les clients à établir ou à renforcer leur profil de crédit. Nos canaux d'acquisition numériques se distinguent par leur rapidité, leur simplicité, leur polyvalence et leur sécurité. Ils comprennent le portefeuille de la carte de Récompenses<sup>MC</sup> Walmart Mastercard<sup>MD</sup>, notre gamme de cartes Visa Home Trust (cartes de crédit garanties et non garanties), ainsi que des solutions de financement au point de vente offertes par l'entremise de partenariats avec environ 2 100 détaillants à l'échelle nationale.

## Produits d'épargne et d'investissement





Les produits d'épargne et d'investissement sont au cœur de la résilience de notre financement et de notre stratégie de croissance. Nous offrons des dépôts à vue et des dépôts à terme par l'intermédiaire d'un vaste réseau de courtiers et directement aux consommateurs sous la marque Financière Oaken. Un modèle de financement diversifié favorise une croissance évolutive tout en renforçant la solidité de notre bilan.

## Notre famille de marques

 HOME TRUST

-  Prêts hypothécaires
-  Cartes de crédit
-  Produits d'épargne et d'investissement


 Fairstone™

-  Prêts personnels non garantis
-  Prêts garantis
-  Prêts hypothécaires
-  Financement au point de vente


 Banque Fairstone™

-  Cartes de crédit
-  Services de protection connexes
-  Produits d'épargne et d'investissement


 BANQUE HOME

-  Produits d'épargne et d'investissement

EdenPark

-  Financement automobile

 Oaken™

-  Produits d'épargne et d'investissement

fig

-  Prêts numériques

## Notre stratégie d'entreprise

Au cœur de notre stratégie d'entreprise se trouve une vision commune pour l'avenir. Notre stratégie définit une feuille de route claire qui vise à assurer une croissance durable tout en maintenant une gouvernance solide, une gestion disciplinée des risques et la confiance de nos clients. Inspirée par notre raison d'être et façonnée par notre vision pour 2030, elle incarne notre engagement envers l'excellence, l'innovation et la collaboration dans un environnement de services financiers en constante évolution.

### Raison d'être

Aider les Canadiens et les Canadiennes à accéder au crédit pour répondre à leurs besoins financiers.

### Vision

En tant que plus important prêteur alternatif au Canada, nous restructurons les services financiers et établissons une norme élevée en matière de prêts inclusifs et responsables, d'un océan à l'autre.

Notre stratégie repose sur nos quatre piliers stratégiques fondamentaux qui guident la mise en œuvre, la prise de décision et la responsabilisation dans l'ensemble de l'organisation :



#### Croissance durable et rentable

Stimuler la croissance durable des revenus et des créances en élargissant notre portefeuille de produits, notre empreinte géographique et nos efforts d'acquisition de clients, tout en tirant parti de l'échelle pour optimiser les produits et saisir les occasions stratégiques.



#### Gouvernance responsable

Maintenir le leadership en matière de gestion des risques, maintenir une posture réglementaire positive et veiller au respect de notre déclaration relative à la tolérance au risque.



#### Nos employés, moteurs de succès

Favoriser le succès grâce à une culture commune et améliorer l'engagement des employés, propulsés par nos talents.



#### Efficacité opérationnelle

Améliorer l'efficacité opérationnelle en mettant en œuvre des synergies d'intégration, en optimisant les opérations d'affaires et en exploitant la technologie et les données, y compris l'intelligence artificielle (IA), pour simplifier les processus.



## Nos valeurs

Nos valeurs constituent le fondement de notre culture organisationnelle, unissant des personnes d'horizons variés, en définissant nos attentes collectives et en guidant nos processus décisionnels. En nourrissant notre culture, en vivant nos valeurs et en donnant à chaque employé les moyens d'agir, nous assurons la réussite de notre raison d'être.



### Réussir en équipe

Nous réussissons ensemble grâce à la collaboration, à la célébration des succès et à l'entraide.



### Diriger avec courage et compassion

Nous dirigeons avec conviction et empathie, en donnant aux autres les moyens de s'exprimer et de remettre en question le statu quo.



### Exécuter avec excellence

Nous connaissons nos affaires et nous livrons des résultats de haute qualité, rapidement et dans une optique d'amélioration continue.



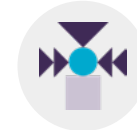
### Améliorer et inspirer

Nous acceptons les nouvelles idées, nous tirons des leçons des erreurs et nous inspirons les autres par les actions et les reconnaissances.



### Dé-complicier

Nous nous concentrons sur ce qui compte vraiment afin de rendre le travail plus simple, plus clair et plus facile à exécuter.



### Traiter chaque dollar comme le vôtre

Nous prenons des décisions réfléchies et prudentes qui concilient incidence, efficacité et valeur à long terme.



### Faire ce qu'il faut

Nous agissons avec intégrité et sens des responsabilités, en privilégiant toujours les principes plutôt que la commodité.



### Le client d'abord, toujours

Nous anticipons les besoins, nous dépassons les attentes et nous gagnons la confiance grâce à des actions réfléchies et opportunes.

## Notre empreinte dans tout le CANADA

Avec des bureaux corporatifs à Toronto, à Montréal, à Etobicoke et à London, des pôles régionaux à Calgary, à Halifax et à Vancouver, ainsi que plus de 260 succursales de la Financière Fairstone et d'Oaken partout au pays, la Banque Fairstone dessert des communautés à l'échelle nationale.

**32 \$**  
billion<sup>1</sup> d'actifs

**2500+**  
employés  
partout au Canada

**5400**  
courtiers

**3**  
pôles  
régionaux

**2M**  
de clients

**2100+**  
détaillants et  
partenaires

**4**  
bureaux  
corporatifs

Environ 100 années  
en opérations

260 succursales  
partout au Canada



1 Total des actifs au 31 décembre 2025.

## ➤ À propos du présent rapport

Le présent rapport annuel ESG comprend des renseignements sur la Banque Fairstone et ses filiales en propriété exclusive : la Fairstone Financière Inc., la Compagnie Home Trust et la Banque Home (ci-après collectivement la « Banque Fairstone », la « Banque », « nous » ou « notre »). Il donne un aperçu de nos pratiques et de notre rendement en matière de facteurs ESG sur les sujets qui sont importants pour notre entreprise et nos parties prenantes.

L'objectif de ce rapport consiste à fournir une information transparente et utile à la prise de décision sur l'intégration des considérations ESG dans la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les opérations de la Banque Fairstone, le suivi du rendement en fonction d'indicateurs et d'objectifs ESG établis, ainsi que la contribution de ces pratiques à la création de valeur à long terme.



## Parties prenantes

Le présent rapport s'adresse à un large éventail de parties prenantes, notamment les clients actuels et potentiels, les employés, les investisseurs, les fournisseurs, les partenaires, les organismes de réglementation et les organismes communautaires. Nous avons la responsabilité envers nos parties prenantes de faire preuve de transparence au sujet de notre stratégie liée aux facteurs ESG, y compris les priorités et le rendement, et de fournir des renseignements pertinents sur les sujets qui sont importants pour les parties prenantes.

## Période visée par le rapport

Sauf indication contraire, toutes les données incluses dans le présent rapport reflètent le rendement obtenu au cours de notre exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025. Tous les montants indiqués dans le présent document sont en dollars canadiens aux fins de clarté et de cohérence.

## Cadres de production du rapport

Le présent rapport a été établi en référence aux principaux cadres de réglementation et de l'industrie qui s'appliquent aux institutions financières canadiennes.

Plus précisément, il comprend des renseignements sur notre approche en matière d'identification, d'évaluation, de gestion et de communication des possibilités et des risques financiers liés au climat, conformément à la ligne directrice B-15 – Gestion des risques liés au climat du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui énonce les attentes du BSIF à l'égard des institutions financières sous réglementation fédérale. De plus, le rapport fait référence aux normes de l'industrie du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) qui sont pertinentes pour le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de la Banque Fairstone.

Nous avons également pris en compte les normes canadiennes de divulgation d'information sur la durabilité émergentes (NCID 1 et NCID 2), qui s'alignent sur les normes internationales d'information financière (IFRS) de divulgation d'information sur la durabilité (IFRS S1 et S2), pour définir notre approche en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques et de divulgation, y compris en ce qui concerne les indicateurs et les objectifs.

Veuillez consulter nos annexes, où nous avons mis en correspondance les renseignements divulgués par notre entreprise et la ligne directrice B-15 du BSIF et présenté nos normes de l'industrie du SASB.

# ➤ Aperçu – Faits saillants des facteurs ESG 2025

## Pilier 1

Promouvoir une gouvernance responsable et des valeurs communes

**0 plainte client en cours** auprès des commissaires de la Banque

**0 atteinte confirmée à la sécurité** des données des clients

**98 %** Taux de participation à la **formation en cybersécurité**

**99 %** Taux de participation à la **formation sur la conformité et la lutte contre la corruption**

## Pilier 2

Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

**Environ 2 millions de clients** servis à l'échelle nationale

**Programmes de mesures correctives structurés** pour soutenir les clients en situation de difficulté financière

**96 billets de blogue publiés** sur la littératie financière

**98,7 % des clients sont satisfaits** de notre service\*

**Plus de 770 000 \$ investis** dans les communautés partout au Canada

## Pilier 3

Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

**2 521 employés** au Canada

**61,48 % Taux des femmes** de la main-d'œuvre

**83,5 % Taux de satisfaction et d'engagement** des employés

**98,7 % Taux de participation** à l'évaluation de rendement annuel

## Pilier 4

Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise

**Intégration des risques climatiques** au cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE)

**Supervision** des risques climatiques par le **Conseil d'administration et la haute direction**

Analyse de scénarios **climatiques macroéconomiques** réalisée

**2 369 tCO<sub>2</sub>e** Émissions totales de GES des scopes 1 et 2 en 2025

\* Prêts personnels

# ➤ Notre stratégie ESG

## Identification de nos priorités ESG

En 2025, à la suite de notre plus récente intégration avec Home Trust, nous avons élargi notre évaluation de la durabilité afin d'éclairer le renouvellement de notre stratégie ESG et de répondre à l'évolution des attentes en matière de divulgation liée à la durabilité et à l'évolution législative et réglementaire, y compris du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) et des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2). L'évaluation visait à approfondir notre analyse des risques et des opportunités liés à la durabilité susceptibles d'avoir une incidence raisonnable sur la Banque à court, moyen et long terme.

Le processus à plusieurs étapes comprenait l'analyse de la chaîne de valeur, la détermination des enjeux et la mobilisation des parties prenantes. Ces données ont servi à déterminer et à évaluer les risques et opportunités pertinents liés à la durabilité, à accorder la priorité aux enjeux liés à la durabilité et à orienter les piliers actualisés de la stratégie ESG présentés dans le présent rapport.



Ce travail s'appuie sur l'évaluation de la durabilité menée pour la première fois en 2022 et peaufinée au cours des années suivantes, qui a mobilisé des parties prenantes internes et externes afin de déterminer les enjeux de durabilité les plus pertinents pour notre entreprise et pour la société, et de confirmer les priorités en matière de retombées qui ont guidé notre stratégie de durabilité triennale précédente. En s'appuyant sur ces fondements, le rapport ESG de cette année renforce notre divulgation sur la façon dont nous gérons les retombées et les risques, et dont nous repérons les opportunités liées à nos sujets prioritaires, en veillant à ce que nos parties prenantes demeurent pleinement informées.

## Nos objectifs relatifs aux facteurs ESG et notre alignement stratégique

En s'appuyant sur les risques et les opportunités liés à la durabilité recensés dans le cadre de notre processus d'engagement et d'évaluation des parties prenantes, la Banque Fairstone a affiné sa stratégie ESG afin de proposer un cadre clair et structuré pour l'intégration des considérations ESG dans la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et la prise de décision d'affaires.

La stratégie ESG actualisée met l'accent sur les risques et les opportunités liés à la durabilité présentant une importance financière et stratégique, et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement, la résilience et la création de valeur à long terme de la Banque. Les objectifs de la stratégie sont les suivants :

- **Renforcer l'alignement** entre les priorités ESG et la stratégie d'entreprise;
- **Soutenir une identification, une évaluation et un suivi efficaces** des risques en continuant d'intégrer les enjeux liés à la durabilité et au climat au cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE); et
- **Améliorer la préparation** face à l'évolution des exigences réglementaires et en matière de communication.

En alignant les priorités ESG sur les risques et opportunités présentant une importance financière, la stratégie favorise une prise de décision éclairée, une responsabilité claire et une allocation cohérente des ressources à l'échelle de l'organisation.

## Piliers relatifs aux facteurs ESG et priorités

La stratégie ESG convertit les risques et les opportunités liés à la durabilité identifiés en priorités d'action et de surveillance. Les quatre piliers ESG présentés ici constituent la structure au moyen de laquelle la Banque intègre les considérations ESG à la gouvernance, à la stratégie, à la gestion des risques et au rendement, tout en orientant la mise en œuvre et la responsabilisation à l'échelle de l'organisation.



### Pilier 1

#### Promouvoir une gouvernance responsable et des valeurs communes

Constitue le fondement de la stratégie ESG de la Banque Fairstone et soutient notre capacité à exercer nos activités de manière responsable, à protéger nos clients et nos parties prenantes, à gérer efficacement les risques et à appuyer la création de valeur à long terme. Axé sur l'intégrité, la transparence et la responsabilisation, notre cadre de gouvernance — supervisé par le Conseil d'administration et appuyé par la haute direction, les processus de gestion des risques d'entreprise et les contrôles internes solides — établit les structures et les comportements qui orientent une prise de décision cohérente dans l'ensemble de la Banque. Cette approche en matière de gouvernance constitue le principal moteur qui soutient la gestion et la surveillance efficaces de nos priorités ESG à l'échelle de l'entreprise.

#### Secteurs d'intervention :

- Éthique des affaires
- Conformité réglementaire
- Cybersécurité et confidentialité des données

### Pilier 2

#### Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

En s'engageant activement auprès de nos clients tout au long de leur parcours financier, en favorisant des occasions économiques équitables et en générant un impact social à long terme au sein des communautés que nous servons.

#### Priorités :

- Accès financier et inclusion
- Satisfaction de la clientèle
- Engagement communautaire

### Pilier 3

#### Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

En travaillant aux côtés de nos employés pour créer des carrières enrichissantes et des occasions adaptées à leurs objectifs personnels et professionnels.

#### Priorités :

- Attraction et rétention de talents
- Formation et perfectionnement des employés



### Pilier 4

#### Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise

En identifiant, en évaluant et en gérant les impacts potentiels des risques liés au climat sur nos activités opérationnelles afin d'assurer la résilience et la conformité réglementaire.

#### Priorités :

- Adaptation et gestion du risque climatique
- Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

## Pilier 1

# ➤ Respecter une gouvernance responsable et des valeurs communes

### Sujets

- Cadre de gouvernance ESG et climatique
- Éthique des affaires et conduite responsable
- Conformité réglementaire
- Approche de gestion des risques liés aux facteurs ESG et climatiques
- Cybersécurité et confidentialité des données



## Cadre de gouvernance ESG et climatique

S'appuyant sur un système de gouvernance robuste et discipliné, la Banque Fairstone a mis en place une structure de surveillance afin de s'assurer que les considérations environnementales, sociales, de gouvernance, comme celles liées au climat, sont intégrées à la stratégie, à la gestion des risques et à la prise de décision à tous les niveaux de l'organisation.

Notre cadre de gouvernance ESG et climatique est conçu pour :

- Intégrer les facteurs ESG et climatiques à la stratégie à long terme et au modèle de création de valeur de la Banque Fairstone;
- Exerce une supervision efficace des risques et des occasions liés à la durabilité et au climat dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise;
- Aligner les priorités ESG sur notre déclaration relative à la tolérance au risque et nos processus de planification stratégique;
- Encourager des divulgations transparentes et cohérentes en matière d'ESG et d'enjeux climatiques; et
- Renforcer la responsabilité du Conseil d'administration, de la haute direction et des autres échelons hiérarchiques.



### Conseil d'administration

Le conseil d'administration joue un rôle central dans l'établissement de l'orientation stratégique en matière d'ESG et de climat, ainsi que dans la supervision de son intégration à la résilience à long terme de la Banque Fairstone, notamment dans sa stratégie d'affaires, son profil de risque, son rendement financier, et sa capacité de s'adapter à l'évolution des exigences réglementaires, des conditions du marché et du contexte environnemental.

Le conseil d'administration est responsable de :

- approuver la stratégie, les piliers, les objectifs et les indicateurs en matière d'ESG;
- superviser les occasions et les risques importants liés aux facteurs ESG et au climat;
- veiller à ce que les considérations ESG et climatiques soient intégrées à la stratégie, à l'appétit pour le risque et aux principales politiques; et
- assurer le suivi des progrès par des rapports périodiques.



### Comité de révision et de gouvernance du conseil d'administration

Le Comité de révision et de gouvernance du conseil d'administration s'est vu délégué la responsabilité de la surveillance des facteurs ESG et climatiques au nom du conseil d'administration.

Le comité est responsable de :

- superviser l'exécution de la stratégie et de la feuille de route liées aux facteurs ESG;
- examiner les progrès réalisés par rapport aux objectifs ESG, y compris les initiatives liées au climat;
- superviser les risques liés aux facteurs ESG et au climat, y compris les risques liés à la conduite, à la réputation, à la réglementation et à la durabilité; et
- examiner les rapports de gestion sur les questions liées aux facteurs ESG et au climat et transmettre les enjeux clés à l'ensemble du conseil, le cas échéant.



## Comité de la haute direction

Le comité de la haute direction, présidé par le chef de la direction et composé de tous les membres de l'équipe de la haute direction, est responsable d'intégrer les facteurs ESG et climatiques dans la gestion quotidienne et l'exécution stratégique.

Le comité de la haute direction :

- met en œuvre la stratégie et la feuille de route liées aux facteurs ESG;
- supervise la gestion des risques et des opportunités liés aux facteurs ESG et au climat;
- assure l'harmonisation entre les priorités ESG, la gestion des risques d'entreprise et la planification des affaires;
- intègre les facteurs ESG et climatiques dans les initiatives stratégiques, le développement de produits et la résilience opérationnelle; et
- reçoit des mises à jour régulières de la direction et présente des rapports annuels – et ponctuels, au besoin – au Comité révision et de la gouvernance.

## Éthique des affaires et conduite responsable

La conduite éthique sous-tend la façon dont la Banque Fairstone sert ses clients, ses partenaires et les communautés. Notre Code de conduite établit des attentes claires en matière d'intégrité et de comportement responsable et est appuyé par la formation, les mécanismes de production de rapports et les processus de surveillance.

Les employés et les travailleurs contractuels suivent la formation obligatoire sur le Code de conduite et réaffirment leur engagement au moyen d'une attestation périodique. Le Code est revu et mis à jour périodiquement pour s'assurer qu'il demeure conforme aux attentes et aux normes en constante évolution.



### Protection en cas de dénonciation et de signalement

La Banque Fairstone maintient un programme de dénonciation sécurisé et confidentiel, y compris une ligne téléphonique indépendante qui fournit aux employés, aux employés contractuels et aux prestataires de services concernés une voie de communication directe et confidentielle pour soulever des préoccupations aux fins d'examen et d'enquête. Au cours de l'année, nous avons reçu trois dénonciations. Tous les rapports sont examinés, font l'objet d'une enquête et sont transmis à un échelon supérieur, au besoin.

La Politique de dénonciation est conçue pour garantir que les allégations d'inconduite professionnelle ou d'actes répréhensibles font l'objet d'une dénonciation et d'une enquête appropriées, et elle protège les personnes contre les représailles pour les divulgations faites de bonne foi. La surveillance du programme de dénonciation est assurée par la Conformité d'entreprise, par l'entremise de l'équipe Enquêtes et sécurité d'entreprise, en consultation avec les Ressources humaines.

## Pratiques équitables, lutte contre la corruption et conflits d'intérêt

Les pratiques d'affaires équitables et responsables sont renforcées par des politiques conçues pour prévenir la discrimination, les conflits d'intérêts et les comportements contraires à l'éthique, y compris dans le montage de prêts hypothécaires et dans la prestation de services. Les attentes en matière de lutte contre la corruption sont soutenues par des initiatives de formation et de sensibilisation. Au cours de l'année, les employés ont suivi 35 minutes de formation sur la lutte contre la corruption,

avec un taux d'achèvement de la formation de 99 %, ce qui aide à assurer une compréhension cohérente des attentes dans l'ensemble de l'organisation.

Nous maintenons également des contrôles conçus pour repérer, divulguer et atténuer les conflits d'intérêts et les pratiques d'affaires contraires à l'éthique, appuyés par des activités de surveillance et des mesures disciplinaires, au besoin.

## Plaintes des clients et procédures judiciaires

Les résultats observés pour les clients sont un indicateur clé de la conduite éthique dans la pratique. Au cours de la période visée par le rapport, 8,6 % des plaintes des clients ont donné lieu à un allègement monétaire ou non monétaire, ce qui donne une idée de l'efficacité de la résolution des problèmes. Nous avons également suivi le montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires liées à la vente de produits<sup>2</sup> et à la prestation de services, appuyant la surveillance continue des risques liés à la conduite et les efforts d'amélioration continue.

### Gestion des plaintes : Écouter nos clients et leur répondre

À la Banque Fairstone, nous apprécions les commentaires de nos clients et demeurons déterminés à offrir des moyens clairs, efficaces et efficaces de répondre à leurs préoccupations. Notre procédure rigoureuse de traitement des plaintes, accessible sur notre site web, assure la transparence et permet aux clients de résoudre facilement leurs problèmes. Ce processus reflète notre engagement à améliorer continuellement nos produits et services tout en maintenant la confiance et la satisfaction de nos clients.

- Premier contact :** Communiquez d'abord avec notre Service à la clientèle pour obtenir directement de l'aide.
- Recours hiérarchiques :** Si votre problème n'est pas résolu, communiquez avec l'équipe de gestion du Service à la clientèle.
- Transmission à un niveau supérieur :** Si vous souhaitez poursuivre le traitement de votre plainte, contactez notre commissaire aux plaintes.
- Résolution externe :** Pour tous les dossiers non résolus, l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI) est disponible pour intervenir plus en profondeur. L'OSBI est un organisme externe chargé du traitement des plaintes qui supervise les institutions financières au Canada afin d'aider à résoudre les problèmes des consommateurs.

En 2025, les commissaires de la Banque Fairstone<sup>3</sup> ont examiné un total de 34 plaintes, dont neuf ont été résolues, 25 ont été fermées et aucune n'est en cours. Ces renseignements nous incitent à améliorer continuellement nos processus et à obtenir de meilleurs résultats pour nos clients.

<sup>2</sup> Bien que la Banque Fairstone assure le suivi de cette information, elle a choisi de ne pas la divulguer.

<sup>3</sup> Les commissaires de la Banque Fairstone comprennent le commissaire aux plaintes et le chef de la révision des plaintes clients.



## Codes de conduite et engagements publics volontaires

Afin de protéger les droits de nos clients, nous avons volontairement adopté différents engagements non législatifs connus sous le nom de codes de conduite et engagements publics volontaires. Les lignes directrices suivantes énoncent les normes et le niveau de service élevé que les clients sont en droit d'attendre lorsque vous faites affaire avec nous.

### Codes de conduite de volontaires

- Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de paiement au Canada
- Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés
- Information sur le remboursement anticipé des hypothèques
- Code de conduite pour les activités d'assurance autorisées (Association des banquiers canadiens)
- Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique

### Engagements publics

- Engagement relatif à la modification ou au remplacement de produits ou de services existants
- Engagement à fournir des renseignements sur la garantie hypothécaire
- Engagement concernant les procurations et les comptes conjoints
- Protection Responsabilité zéro de Mastercard
- Documents hypothécaires en langage courant

Nos clients peuvent accéder à ces documents au [BanqueFairstone.ca](https://BanqueFairstone.ca). La liste des codes de conduite et des engagements publics volontaires applicables à la Banque Fairstone est également mise à disposition dans nos succursales.

## Conformité réglementaire

La Banque Fairstone opère dans un contexte réglementaire complexe et maintient un solide cadre de conformité intégré à ses processus de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre appuie le respect des exigences réglementaires, la détermination proactive des risques de conformité et l'application uniforme des contrôles à l'échelle de l'organisation. Une conformité réglementaire rigoureuse est également essentielle pour maintenir la confiance des organismes de réglementation, des clients et des parties prenantes. Le cadre de conformité de la Banque Fairstone est intégré à ses processus de gestion des risques d'entreprise et appuyé par une surveillance continue, des essais et de la formation.

### Surveillance de la conformité et résultats

Le rendement en matière de conformité est surveillé au moyen de contrôles internes, d'activités de mise à l'essai et de résultats réglementaires. Au cours de la période visée par le rapport, la Banque Fairstone n'a reçu aucune amende ni aucune sanction non monétaire importante, notamment liée à des questions environnementales, sociales ou économiques. Cet indicateur éclaire l'analyse des causes fondamentales et, au besoin, les mesures correctives.

### Simulation de crise et intégration stratégique

Les simulations de crise sont importantes pour évaluer la résilience dans des conditions défavorables. La Banque Fairstone intègre les résultats des simulations de crise obligatoires et volontaires à la planification de

l'adéquation des fonds propres, à la stratégie d'entreprise à long terme et à d'autres activités d'affaires, appuyant la prise de décisions éclairées par le risque et l'harmonisation avec sa tolérance au risque.

### Culture de formation et de conformité

Les attentes en matière de conformité sont renforcées par de la formation obligatoire. Au cours de l'année, les employés ont suivi 90 minutes de formation essentielle sur la conformité, portant notamment sur la protection des consommateurs, la protection des renseignements personnels et les risques liés à la conduite. Le taux d'achèvement de la formation sur la conformité de 99 % fournit une mesure directe de l'engagement et aide à assurer que les attentes réglementaires sont comprises et appliquées de façon uniforme dans l'ensemble de l'organisation.

## Approche de gestion des risques liés aux facteurs ESG et climatiques

En tant qu'institution financière soumise à la réglementation fédérale, l'approche de la Banque Fairstone en matière de gestion des risques est essentielle pour protéger les clients, maintenir la confiance des organismes de réglementation et soutenir la résilience financière à long terme. Notre cadre de gestion des risques d'entreprise offre une approche rigoureuse à l'échelle de l'organisation pour repérer, évaluer, gérer, surveiller et déclarer les risques, y compris ceux liés à la durabilité et au climat.

La Banque Fairstone détermine et gère les risques liés aux facteurs ESG, y compris ceux liés au climat, au moyen de son cadre de gestion des risques d'entreprise. Les risques liés aux facteurs ESG sont cernés au moyen de processus établis de détermination des risques, y compris l'inventaire des risques à l'échelle de la Banque, les évaluations qualitatives et, le cas échéant, l'analyse de scénarios et les tests de simulation de crise. Ces évaluations tiennent compte des répercussions financières et opérationnelles possibles, y compris les risques climatiques physiques et liés à la transition.

La plus récente évaluation de la durabilité que nous avons menée cette année nous a également permis de peaufiner et de mettre à jour la liste des risques et des opportunités liés à la durabilité, qui contribue désormais directement aux processus de détermination des risques d'entreprise de la Banque Fairstone.

Une fois cernés, les risques ESG sont évalués parallèlement à d'autres risques importants et intégrés dans la tolérance au risque, les processus de surveillance et les routines de gouvernance de la Banque Fairstone. Les considérations liées aux facteurs ESG sont intégrées aux politiques, aux registres des risques et aux rapports pertinents afin de s'assurer qu'ils sont assujettis aux mêmes mécanismes de surveillance, de contrôle et de transmission à un échelon supérieur que les autres risques d'entreprise.



La surveillance des risques liés aux facteurs ESG et au climat est intégrée aux structures de gouvernance de la direction et du conseil d'administration, appuyant l'harmonisation avec les attentes réglementaires et l'approche plus large de la Banque Fairstone en matière de gestion prudente des risques et de planification des immobilisations.

Les risques liés au climat, y compris les risques physiques et liés à la transition, sont évalués parallèlement à d'autres risques importants au moyen d'une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives, y compris les simulations de crise pour évaluer les vulnérabilités à court terme et l'analyse de scénarios exploratoires pour évaluer les risques qui pourraient émerger à plus long terme, le cas échéant. Cette approche permet de mieux comprendre les répercussions potentielles sur les activités d'affaires de la Banque, la qualité de ses actifs et sa situation du capital à court, moyen et long terme. Les considérations liées au climat sont intégrées aux processus de tolérance au risque, de surveillance et de gouvernance de la Financière Fairstone.

### Risques physiques

- **Perturbation causée par des phénomènes météorologiques extrêmes** (p. ex., inondations, feux de forêt, vagues de chaleur) touchant les opérations, les succursales ou les fournisseurs tiers.
- **Stress financier des clients** à la suite d'événements liés au climat, qui a une incidence sur le rendement du crédit.
- **Exposition à une concentration géographique** dans des régions plus vulnérables aux répercussions climatiques.

### Risques liés à la transition

- **Changements à la réglementation et aux politiques** liés au climat, aux facteurs ESG et aux attentes du secteur financier.
- **Changements de l'économie et du marché** qui ont une incidence sur l'abordabilité et la demande des clients.
- **Répercussions sur la réputation et la stratégie** à mesure que les attentes des parties prenantes évoluent.

## Cybersécurité et confidentialité des données

La protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité de l'information est essentielle pour maintenir la confiance des clients, des employés et des partenaires. La Banque Fairstone maintient un programme complet de cybersécurité et de protection des renseignements personnels conçu pour prévenir et détecter les menaces en constante évolution et y réagir, tout en respectant les lois fédérales et provinciales applicables en matière de protection des renseignements personnels, y compris la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPE) et la loi 25 du Québec.



## Gouvernance, rôles et responsabilité

La cybersécurité et la protection des renseignements personnels à la Banque Fairstone sont encadrées par une structure de surveillance officielle, fondée sur des politiques, visant à assurer une responsabilité claire et une conformité avec la tolérance au risque de l'entreprise.

Notre Politique sur la sécurité de l'information établit les principes et les exigences pour protéger les renseignements de l'entreprise contre les risques touchant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Cette politique définit explicitement les rôles et les responsabilités à tous les niveaux de l'organisation et est examinée et approuvée par les voies de gouvernance établies.



## Surveillance du conseil et des comités

Le **conseil d'administration** assume la responsabilité ultime de la sécurité de l'information, établit la tolérance au risque global de la Banque et sa capacité à supporter le risque, et reçoit régulièrement des rapports sur la position en matière de cybersécurité, les menaces émergentes et les risques importants.

Le **Comité de gestion des risques d'entreprise** assure la surveillance déléguée par le conseil d'administration de la Politique sur la sécurité de l'information. Le Comité de gestion des risques d'entreprise examine et approuve la Politique sur recommandation du Comité de surveillance de la cybersécurité, supervise sa mise en œuvre efficace et examine les exceptions importantes à la Politique.

Le **Comité de surveillance de la cybersécurité** assure le leadership exécutif et la surveillance proactive du programme de la sécurité de l'information. Le Comité supervise l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du programme, approuve les politiques connexes et surveille le respect des niveaux de tolérance au risque définis. Les transmissions à un échelon supérieur et les exceptions à la Politique sont signalées au Comité de gestion des risques d'entreprise conformément aux protocoles établis.

## Modèle des trois lignes de défense

Les responsabilités en matière de cybersécurité sont structurées conformément au cadre des trois lignes de défense de la Banque.

### Première ligne de défense – Propriété et exécution

La **première ligne** est chargée de repérer et de gérer les risques pour la sécurité de l'information au sein des opérations d'affaires.

Le **chef de la technologie (CTO)** veille à ce que la stratégie relative aux technologies de l'information de la Banque, les activités et la mise en œuvre soient alignées sur la Politique de sécurité de l'information de la Banque ainsi que sur ses objectifs d'affaires.

Le **chef de la sécurité de l'information** est le principal responsable de la Politique sur la sécurité de l'information et dirige le programme de sécurité de l'information. Ses responsabilités comprennent l'élaboration de politiques, l'évaluation des risques d'entreprise, la surveillance de la conformité et des exceptions, les renseignements sur les menaces, les programmes de sensibilisation à la sécurité et les rapports annuels au conseil d'administration.

La **haute direction (vice-président et échelons supérieurs)** conserve la responsabilité de l'information dans ses secteurs d'activité, nomme les propriétaires de données, gère et accepte le risque dans les limites définies de tolérance au risque et veille à ce que les formations soient suivies et à ce que les contrôles d'accès soient appliqués.

Les **membres responsables de l'équipe de direction et les gestionnaires des relations d'affaires** des différents secteurs d'activité gèrent et surveillent les risques liés à la sécurité de l'information dans leur secteur, y compris le rendement des ententes de niveaux de service et les exceptions aux politiques.

L'**équipe des Technologies de l'information** protège l'infrastructure et les applications conformément aux normes de sécurité et surveille les incidents de sécurité.

L'**équipe des Ressources humaines** intègre la responsabilité en matière de sécurité de l'information dans les mandats des cadres supérieurs et appuie l'application uniforme des exigences des politiques.

Le **service des Affaires juridiques** assure la protection contractuelle appropriée auprès des tiers et fournit des conseils en matière d'infractions aux politiques.

**Tous les employés et les travailleurs temporaires** doivent se conformer aux politiques de sécurité et suivre la formation obligatoire.

### Deuxième ligne de défense – Surveillance et remise en question

La deuxième ligne assure une surveillance indépendante, des conseils et un examen critique efficace.

Le **chef de la Gestion des risques** veille à l'intégration appropriée de la gestion des risques dans l'ensemble des politiques relatives aux TI, aux risques liés aux tiers, à la fraude et à la continuité des affaires, ainsi que dans les politiques connexes.

L'**équipe Gestion des risques** examine et remet en question les risques liés à la sécurité de l'information, les exceptions aux politiques et les problèmes transmis à un échelon supérieur, et signale les risques importants au chef de la Gestion des risques et au Comité de gestion des risques d'entreprise, le cas échéant.

L'**équipe Conformité d'entreprise** supervise le respect des exigences réglementaires et législatives en matière de sécurité de l'information.

Le **chef de la protection des renseignements personnels** supervise le programme de conformité en matière de protection des renseignements personnels, tient à jour le Plan d'action sur les atteintes à la vie privée et surveille les risques pour la protection des renseignements personnels liés à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels.

### Troisième ligne de défense – Assurance indépendante

Le service **Audit interne** fournit une assurance indépendante et objective au conseil d'administration et à la haute direction en évaluant l'efficacité de la gouvernance, de la gestion des risques et des contrôles liés aux risques liés aux TI et à la sécurité de l'information.

Ce cadre de gouvernance veille à ce que les risques liés à la cybersécurité et à la protection des renseignements personnels soient clairement gérés, remis en question de façon indépendante et signalés de façon transparente, ce qui appuie la conformité à la réglementation, protège les renseignements des clients et renforce la confiance des parties prenantes.



## Contrôles, surveillance et gestion des incidents

Nous maintenons un environnement de contrôle de la sécurité de l'information complet et en constante évolution conçu pour protéger nos clients, nos employés, nos actifs et nos données contre les menaces en matière de cybersécurité et les risques en matière d'atteinte à la vie privée.

**Notre approche est fondée sur un modèle de défense à plusieurs niveaux et s'appuie sur les principes d'architecture à vérification systématique, ce qui garantit que l'accès aux systèmes et aux données est continuellement validé et surveillé.**

Les processus de base couvrent tout le cycle de vie de la sécurité, notamment la conception et le développement de systèmes sécurisés (y compris le cycle de vie du développement de logiciels sécurisés et les pratiques de sécurité des applications), la gestion de l'identité et des accès privilégiés, le renforcement des systèmes, la gestion des vulnérabilités, la classification des données et la prévention de la perte de données. Ces contrôles sont appuyés par des capacités avancées de journalisation, de surveillance et de renseignement sur les menaces qui permettent une détection proactive et une réponse rapide aux risques émergents.

Des processus de gestion des incidents de cybersécurité sont officiellement mis en place afin d'assurer la préparation et la résilience. Cela comprend des protocoles de transmission définis à un échelon supérieur, une coordination interfonctionnelle et des examens après incident afin de renforcer les contrôles et de prévenir toute récurrence. Les indicateurs clés de risque sont communiqués aux forums de gestion et au Comité de surveillance de la cybersécurité afin d'appuyer le suivi actif de l'exposition au risque et l'harmonisation avec la tolérance au risque d'entreprise de la Banque.

Au cours de la période visée par le rapport, nous n'avons constaté aucune atteinte à la protection des données ou incidence sur les clients, et aucun incident impliquant des renseignements personnels. Aucune poursuite judiciaire liée à la protection de la vie privée ni aucune perte monétaire n'ont été encourues. Ces résultats soulignent l'efficacité de nos mesures de prévention et de surveillance. Néanmoins, les cyberrisques demeurent dynamiques, et nous continuons d'investir dans le renforcement de notre résilience et de nos capacités de surveillance.

Grâce à une surveillance proactive et à une culture de sensibilisation à la sécurité, nous cherchons à maintenir la confiance des parties prenantes et à assurer la résilience opérationnelle dans un contexte de menaces de plus en plus complexes.

## Préparation, mise à l'essai et amélioration continue

La préparation est un élément essentiel de notre programme de cybersécurité. Nous tenons à jour un plan d'intervention en cas d'incident documenté qui est mis à l'essai au moins une fois par année au moyen d'exercices fondés sur des scénarios. En réponse à l'évolution du contexte de menaces, des guides d'intervention adaptés aux rançongiciels sont également tenus à jour.

Pour mettre à l'épreuve notre capacité de réagir efficacement aux incidents de cybersécurité, nous avons effectué une simulation d'incident de cybersécurité et d'atteinte à la protection des données au cours de l'année. Cet exercice a servi à valider les protocoles de transmission à un échelon supérieur, les processus de prise de décisions et la coordination entre les équipes, et à cerner les possibilités de renforcer les contrôles.

## Formation et sensibilisation

Reconnaissant le rôle essentiel que jouent les employés dans la protection de l'information, nous investissons dans la formation et la sensibilisation continues. Au total, chaque employé a suivi 40 minutes de formation en cybersécurité, ce qui reflète la profondeur et l'étendue de l'apprentissage offert dans l'ensemble de l'organisation. Le taux d'achèvement de 98 % de la formation sur la cybersécurité démontre également la responsabilisation et renforce notre attente selon laquelle la cybersécurité est une responsabilité partagée. Ces indicateurs aident à faire en sorte que les employés comprennent leurs responsabilités et contribuent activement au maintien d'une solide position en matière de sécurité.

## Mesures de contrôle de la cybersécurité et de la protection des renseignements personnels des tiers

Les attentes en matière de cybersécurité et de protection des données s'étendent aux prestataires de service tiers. Des évaluations de la sécurité et de la protection des renseignements personnels sont menées dans le cadre des processus d'approvisionnement, et les fournisseurs essentiels font l'objet d'examen périodiques et de discussions de gouvernance. Des processus de gestion des risques liés aux tiers sont utilisés pour faire le suivi des risques cernés et des mesures correctives.

## Pilier 2

➤ Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

### Sujets

- Accès et inclusion en matière de services financiers
- Satisfaction et expérience des clients
- Engagement communautaire et impact social



Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion est un fondement du rôle de la Banque Fairstone en tant que prêteur axé sur les communautés et une composante intégrale de notre stratégie de création de valeur à long terme. Nous reconnaissons que plusieurs Canadiens et Canadiennes font face à des obstacles structurels qui pourraient les empêcher de recourir à des services financiers traditionnels, y compris la volatilité de leurs revenus, un historique de crédit limité, des contraintes géographiques ou des événements de la vie qui viennent perturber leur stabilité financière.

Notre approche repose sur des pratiques de prêts responsables, une conception de produit transparente, un soutien proactif à la clientèle et un engagement communautaire soutenu, le tout appuyé par des structures de gouvernance, des politiques et des processus de surveillance conçus pour favoriser des résultats équitables pour les clients.



## Accès et inclusion en matière de services financiers

### Une approche fondée sur des principes en matière d'inclusion financière

L'approche de la Banque Fairstone en matière d'inclusion financière est conçue pour élargir l'accès au crédit tout en maintenant des protections adéquates pour les consommateurs et une discipline en matière de risques. Nous veillons à fournir des produits financiers transparents et compréhensibles, ainsi qu'une éducation et des mécanismes de soutien qui aident les clients à développer leurs capacités financières au fil du temps.

Cette approche procure un accès aux clients mal desservis et de quasi premier ordre tout en s'alignant sur les exigences réglementaires concernant le traitement équitable des clients, la pertinence, la transparence et la gouvernance responsable des produits.

Les activités d'inclusion financière sont gouvernées par des politiques et processus de surveillance bien établis, y compris la gouvernance de produits, la gestion du risque de crédit, la gestion des plaintes des clients et la supervision du risque lié à la conduite des affaires. De plus, les informations pertinentes sont examinées par le biais des forums de gouvernance de la direction.

### Littératie financière comme levier d'accès

En tant que prêteur responsable, la Banque Fairstone s'engage à soutenir la littératie financière chez les Canadiens et les Canadiennes en tant que fondement d'un accès amélioré aux services financiers. L'éducation financière joue un rôle critique pour favoriser la prise de décisions éclairées, développer la résilience financière et réduire la vulnérabilité, particulièrement pour les personnes qui font face à des obstacles financiers, y compris les ménages à faible revenu, les personnes âgées et les personnes handicapées.

La Banque Fairstone offre une éducation financière grâce à une combinaison structurée de partenariats nationaux, d'outils numériques accessibles, de contenu numérique appartenant à l'organisation et d'initiatives menées par nos employés, le tout conçu pour renforcer les connaissances, la confiance et la prise de décisions financières au sein de communautés diversifiées. Les initiatives de littératie financière sont de nature préventive et sont conçues pour s'ajouter, et non pas pour remplacer, la conception responsable de produits, la discipline en matière de souscription et les protections pour les consommateurs.

#### Nos initiatives comprennent :

- Des partenariats de longue date avec JA Canada pour offrir une éducation financière en salle de classe;
- Des billets de blogue et du contenu numérique éducatifs abordant la création d'un budget, l'établissement d'un crédit et la prévention de la fraude;
- Des outils de création de budgets, des calculatrices et des ressources éducatives sur le crédit, tous accessibles au public;
- Des ressources ciblées pour les aînés axées sur l'exploitation financière et la prévention des escroqueries; et
- Des consultations d'emprunt sur mesure pour les clients dont l'historique de crédit est limité ou en cours de reconstruction.

De plus, la Banque Fairstone publie sur Fairstone.ca une vaste gamme de contenu éducatif conçu pour améliorer la compréhension financière sur des sujets clés d'ordre général et relatifs à l'emprunt. En 2025, la Banque a publié environ 96 articles de blogue sur des sujets tels que le budget et l'épargne, la compréhension des prêts, les concepts financiers fondamentaux et le financement de détail. Le contenu est conçu dans une optique de littératie financière, avec l'objectif de décortiquer des concepts financiers complexes en renseignements accessibles en langage clair. Les billets de blogue sont appuyés par des outils visuels, tels que des schémas, des tableaux et des infographies, afin d'améliorer l'accessibilité pour les apprenants visuels et de favoriser la compréhension auprès d'auditoires variés.

Collectivement, ces initiatives sont conçues pour rejoindre les gens là où ils en sont dans leur parcours financier et favoriser des choix financiers plus éclairés et plus responsables.

En 2025, les initiatives de littératie financière de la Banque Fairstone ont rejoint environ 300 000 personnes, ce qui reflète notre investissement continu dans l'éducation en tant que composante clé pour faciliter l'inclusion financière et le bien-être financier à long terme.

## Mois de la littératie financière

Le Mois de la littératie financière est une campagne annuelle clé qui fait partie de la stratégie d'éducation financière plus large de la Banque Fairstone. Observé à l'échelle nationale chaque mois de novembre, il offre une occasion ciblée d'amplifier les ressources en matière de littératie financière, de mobiliser les clients et les communautés, et de renforcer l'importance de prendre des décisions financières éclairées.

Au cours du Mois de la littératie financière 2025, la Banque Fairstone a livré des initiatives de sensibilisation ciblées, notamment des billets de blogue, des outils en ligne et des activités menées par des partenaires, le tout conçu pour aider les Canadiens et Canadiennes à mieux comprendre le crédit, la création d'un budget et la prévention de la fraude. L'une des composantes phares de cette campagne était la journée Coup d'œil sur ton crédit, organisée en collaboration avec des partenaires externes afin d'encourager les personnes à surveiller activement leur cote de crédit, un premier pas vers la résilience financière.

Ces initiatives s'ajoutent aux efforts que la Banque Fairstone déploie tout au long de l'année pour promouvoir la littératie financière. Elles sont conçues pour accroître la sensibilisation et l'engagement au cours d'une période d'attention nationale, ainsi que pour renforcer notre engagement envers les prêts responsables et les décisions financières éclairées.



La Banque Fairstone a livré des initiatives de sensibilisation ciblées, notamment des billets de blogue, des outils en ligne et des activités menées par des partenaires, le tout conçu pour aider les Canadiens et Canadiennes à mieux comprendre le crédit, la création d'un budget et la prévention de la fraude.

## Soutien des clients confrontés à des difficultés financières

Nous reconnaissons que l'inclusion financière doit aller au-delà de l'accès au crédit et doit inclure un soutien réel lors des périodes difficiles. La Banque Fairstone maintient des programmes structurés de mesures correctives et de soutien à la clientèle pour venir en aide aux clients qui font face à un stress financier temporaire en raison d'un problème de santé, d'un handicap, d'un chômage ou de tout autre événement imprévu.

Les mesures correctives comprennent les reports de paiements, les rééchelonnements de prêts, les options de refinancement, les programmes d'aide aux sinistrés et l'aide au paiement soutenue par une assurance.

Chaque cas est évalué individuellement par des spécialistes formés, et les solutions sont adaptées aux circonstances du client et évaluées en fonction de l'abordabilité, du potentiel de recouvrement et des exigences des politiques applicables.

En 2025, plus de 13 000 clients ont bénéficié de mesures correctives dans l'ensemble des unités opérationnelles de la Banque Fairstone. Une surveillance des mesures correctives est effectuée dans le cadre de la supervision des risques liés à la conduite des affaires et au crédit, afin de repérer les tendances, de mesurer l'efficacité et de promouvoir l'amélioration continue des pratiques de soutien à la clientèle.

## L'accès grâce à des produits responsables

La Banque Fairstone offre une vaste gamme de produits de prêts et de paiements qui sont conçus pour répondre aux besoins diversifiés des clients, y compris ceux des personnes mal desservies par les institutions financières traditionnelles. Dans le cadre de l'engagement plus large de la Banque Fairstone envers l'inclusion financière, ces produits visent à répondre aux besoins financiers du quotidien tout en permettant aux clients d'établir, de maintenir ou de rebâtir leur crédit de manière responsable.

La conception des produits, la tarification, la souscription et les pratiques de marketing sont toutes assujetties à des processus de gouvernance qui visent à promouvoir la transparence, la pertinence et les résultats responsables pour les clients.

Les produits sont examinés grâce à des processus établis d'approbation et de surveillance continue afin de garantir leur alignement sur la tolérance au risque, les exigences réglementaires et les attentes des clients en matière de traitement équitable.

## Accès et accessibilité numérique

L'accessibilité numérique est un élément important pour faciliter l'inclusion financière. La Banque Fairstone continue d'investir dans des capacités numériques qui élargissent l'accès aux produits et services tout en préservant des solutions de service plus personnelles pour les clients qui préfèrent ou nécessitent une interaction humaine. Ces investissements permettent d'offrir des prêts à distance, des services sans papier et des canaux de services accessibles, ce qui donne la possibilité aux clients, y compris les aînés, les personnes handicapées et les personnes qui vivent dans des communautés rurales ou mal desservies, de communiquer avec la Banque Fairstone de la manière qui répond le mieux à leurs besoins.

La Banque Fairstone facilite l'accessibilité numérique en alignant [Fairstone.ca](https://www.fairstone.ca) sur le niveau AA des Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.0, la norme d'accessibilité reconnue par la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO). Cet alignement garantit que les services numériques sont utilisables par des personnes aux besoins diversifiés et par celles qui utilisent des technologies d'assistance.

Fairstone.ca est bâti sur la plateforme Adobe Experience Manager (AEM), qui offre une capacité intégrée de validation de l'accessibilité et qui s'appuie, en matière de conception, de développement du contenu et



d'assurance de la qualité, sur des pratiques de développement axées sur l'accessibilité et intégrées en partenariat avec Oshyn. Ces pratiques aident à intégrer les considérations en matière d'accessibilité tout au long du cycle de vie numérique.

Des améliorations futures, telles que la migration d'autres sites affiliés vers AEM et la remédiation continue aux lacunes des outils numériques et des fichiers PDF, sont planifiées pour renforcer davantage la gouvernance à long terme de l'accessibilité et l'accès inclusif.

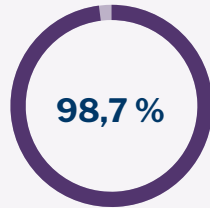
## Satisfaction et expérience des clients

La satisfaction des clients est un indicateur clé de la livraison de services inclusifs. La Banque Fairstone surveille l'expérience client grâce à de multiples canaux de rétroaction, y compris l'analyse des plaintes, les sondages de satisfaction et le score net de recommandation.

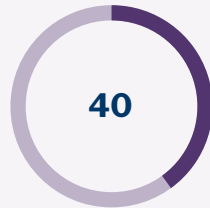
Le score net de recommandation mesure la probabilité que les clients recommandent la Banque Fairstone, ce qui procure des informations sur la confiance et la loyauté. Les cotes de satisfaction client, quant à elles, permettent de constater la qualité du service lors d'interactions clés. En 2025, le score net de recommandation et les résultats en matière de satisfaction par unité opérationnelle étaient les suivants :



### Prêts personnels<sup>4</sup>



Satisfaction de la clientèle

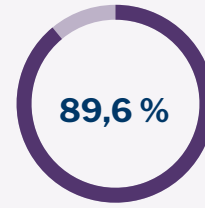


Score net de recommandation

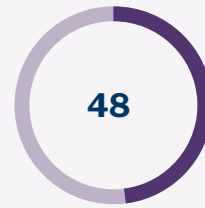
**4 415**

Nombre de sondages remplis

### Satisfaction de la clientèle<sup>5</sup>



Satisfaction de la clientèle

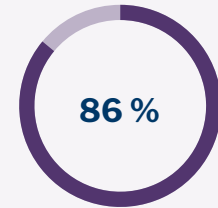


Score net de recommandation

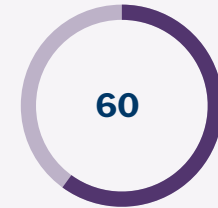
**13 659**

Nombre de sondages remplis

### Titulaires de carte de crédit<sup>6</sup>



Satisfaction de la clientèle



Score net de recommandation

**283 366**

Nombre de sondages remplis

L'examen de ces indicateurs, des données concernant les plaintes et des mesures du risque lié à la conduite des affaires permet de repérer les problèmes émergents, d'éclaircir l'amélioration des services et des produits, de fixer les priorités en matière de formation et de renforcer la surveillance de la gouvernance.

<sup>4</sup> Sondage rempli en décembre 2025 auprès de clients qui ont obtenu ou renouvelé un prêt dans les 90 jours qui précédaient le sondage.

<sup>5</sup> Sondage rempli en novembre 2025 auprès de détenteurs de compte qui ont ouvert leur compte dans les 4 à 12 mois qui précédaient le sondage (entre novembre 2024 et juillet 2025), ainsi qu'auprès de clients qui avaient remboursé pleinement leur solde dans les trois mois qui précédaient le sondage.

<sup>6</sup> Sondage téléphonique volontaire proposé aux titulaires de la carte Mastercard® Walmart Rewards<sup>SM</sup> à la fin d'un appel au service à la clientèle, entre janvier et décembre 2025.

## Engagement des clients et du public

La Banque Fairstone maintient des processus pour obtenir et prendre en compte les commentaires des clients et du public afin de soutenir le traitement équitable des consommateurs et l'amélioration continue des produits, des services et des canaux de livraison.

Les mécanismes de consultation comprennent :

- les sondages auprès de clients et les études de marché;
- les canaux de rétroaction numériques; et
- l'analyse des plaintes et des problèmes de service.

En 2025, les renseignements recueillis par le biais de ces mécanismes ont été utilisés pour :

- Évaluer la compréhension, les besoins et les attentes des clients;
- Éclairer la conception et l'amélioration des produits et des services;
- Identifier les risques émergents, les tendances et les répercussions potentielles sur les clients; et
- Favoriser la résolution en temps opportun des problèmes relevés par les plaintes.

Les sondages de l'équipe Marketing sont utilisés pour recueillir des commentaires de la part des clients et des clients potentiels sur la satisfaction, l'expérience de service et les attentes concernant les produits. Les résultats sont observés au fil du temps et, s'il y a lieu, analysés par segment démographique pour repérer les divergences de résultats ou les obstacles potentiels. Les informations sont ensuite transmises aux secteurs d'activités concernés pour éclairer la prise de décision et les mesures correctives.

Les sondages sur l'expérience client sont effectués en ligne deux fois par année et mesurent la satisfaction, le score net de recommandation et la probabilité des clients d'emprunter à nouveau. Les sondages contiennent des questions ouvertes qui donnent aux clients la possibilité de soulever des préoccupations ou d'offrir des commentaires qualitatifs. De plus, ils sont administrés par un tiers indépendant pour encourager l'objectivité et la participation franche.



La perception du public est évaluée à l'aide de sondages annuels de notoriété de la marque auprès de clients potentiels, ce qui favorise une compréhension des attentes du marché dans son ensemble et des besoins non comblés. Des sondages de sortie ont été préparés en 2025 et seront lancés en 2026 afin de mieux comprendre les causes de l'attrition et de l'abandon des clients.

Les plaintes des clients et les problèmes de service sont suivis et analysés par les équipes des Opérations et du Service à la clientèle en lien avec les processus internes de traitement des plaintes. Les données des plaintes sont utilisées pour repérer les problèmes récurrents, déterminer les causes sous-jacentes et éclairer les mesures correctives, l'ajustement des produits et les améliorations aux pratiques de contrôles et de gestion du risque.

Les informations tirées de la consultation des clients et du public sont intégrées à même la gouvernance des produits, la conception du service et les processus de gestion du risque, en plus d'être utilisées pour éclairer l'examen par la direction, la prise de décision et l'amélioration continue.

## Engagement communautaire et impact social

L'engagement de la Banque Fairstone envers la communauté s'aligne sur nos objectifs globaux d'inclusion financière et tire ses racines dans notre rôle de prêteur axé sur les communautés. Nos engagements et nos investissements communautaires sont supervisés et orientés de manière centralisée par des piliers bien définis, des processus de gouvernance et des mécanismes de supervision qui aident à s'assurer que nos contributions ont un impact réel et durable sur les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. L'accent est mis sur les initiatives qui renforcent la résilience financière, font la promotion de l'inclusion et viennent en aide aux populations vulnérables.

### Lignes directrices et gouvernance du programme de responsabilité sociale d'entreprise

Les activités d'engagement communautaire de la Banque Fairstone sont gouvernées par les lignes directrices du programme de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), qui établissent un cadre clair pour repérer, approuver, livrer et superviser les investissements communautaires. Les lignes directrices du programme reflètent notre conviction que l'engagement communautaire doit être réfléchi, aligné sur nos valeurs et exécuté avec la même rigueur que nos principales activités opérationnelles.

Les lignes directrices du programme de RSE s'appliquent à tous les employés au Canada et elle est supervisée par l'équipe des Communications d'entreprise, avec l'approbation de la haute direction. Elle définit la portée, la gouvernance et les principes directeurs des commandites, des dons, des activités de bénévolat des employés et des partenariats nationaux. Elle garantit ainsi la cohérence, la responsabilité et l'alignement sur l'ensemble de l'organisation.

Ces lignes directrices du programme de RSE complètent le cadre global de gouvernance de la Banque Fairstone en renforçant la supervision cohérente, la responsabilité et la prise de décision éthique dans l'ensemble de nos initiatives de développement durable, d'investissement communautaire et d'initiatives axées sur les clients.

### Piliers structurés orientant les investissements communautaires

L'engagement communautaire dans le cadre des lignes directrices du programme de RSE s'organise autour de cinq piliers fondamentaux qui fournissent une orientation stratégique et aide à garantir que les ressources sont orientées vers des secteurs où la Banque Fairstone peut avoir un impact marqué et durable :



**Soutenir nos communautés**



**Appuyer la réussite des femmes**



**Promouvoir la littératie financière**



**Faire progresser la santé mentale**



**Faciliter l'accès au logement et au refuge**



Ces piliers guident les décisions relatives aux commandites, aux dons, aux activités de bénévolat des employés et aux partenariats nationaux. Ils permettent également d'aligner les investissements communautaires sur les besoins sociaux préalablement définis et sur le rôle de la Banque Fairstone en tant que prêteur axé sur les communautés.



## Gouvernance, contrôles et conduite éthique

Les lignes directrices du programme de RSE établissent une gouvernance et des contrôles clairs afin de s'assurer que les activités communautaires sont menées de manière responsable et conforme à l'éthique. Les dons d'entreprise et les commandites doivent s'aligner sur au moins un des piliers de la RSE, soutenir des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés et satisfaire à des critères d'admissibilité et d'exclusion bien définis. Les causes de nature politique, religieuse ou personnelle sont exclues afin de garantir l'égalité, la neutralité et la conformité réglementaire.

La participation des employés aux activités de responsabilité sociale de l'entreprise est volontaire et régie par des attentes claires en matière de conduite et d'éthique. Les employés qui participent à des initiatives communautaires représentent la Banque Fairstone et doivent agir avec professionnalisme, respecter les lignes directrices interdisant la sollicitation et se conformer au Code de conduite ainsi qu'aux politiques connexes.

## Mesurer l'impact et favoriser l'amélioration continue

La Banque Fairstone reconnaît qu'un engagement communautaire efficace exige plus qu'une simple contribution financière. Les lignes directrices du programme de RSE mettent l'accent sur les mesures d'impact concrètes et sur l'amélioration continue, y compris le suivi de la participation des employés, la surveillance de l'alignement sur les piliers de la RSE et la rétroaction des employés et des partenaires communautaires.

Les informations tirées de ces mesures sont utilisées pour parfaire les initiatives futures, renforcer la gouvernance et garantir que les investissements communautaires continuent de livrer des résultats significatifs pour les communautés, les employés et les parties prenantes.

Collectivement, ces mécanismes de gouvernance font en sorte que les investissements communautaires de la Banque Fairstone soient délibérés, constants et alignés autant sur les besoins locaux que sur les priorités de développement durable de l'ensemble de l'entreprise.

## Travailler aux côtés des communautés que nous servons

Notre stratégie d'engagement communautaire s'appuie sur des partenariats à long terme, l'implication des employés et des contributions financières ciblées qui reflètent les besoins locaux. Plutôt que de nous concentrer sur des initiatives ponctuelles, nous donnons la priorité aux programmes qui favorisent la continuité, la participation des employés et les résultats mesurables.

**En 2025, la Banque Fairstone a investi plus de 770 000 \$ dans des initiatives communautaires partout au Canada.**



## Programmes structurés d'investissement communautaire

### Programme de commandites communautaires

Par le biais de notre programme de commandites communautaires, la Banque Fairstone soutient des organismes locaux et régionaux alignés sur nos piliers de RSE. Les commandites sont évaluées annuellement afin d'assurer leur alignement avec les besoins de la communauté et les priorités organisationnelles.

En 2025, la Banque Fairstone a commandité 37 organismes à travers le programme de commandites communautaires et a versé 108 906 \$ à des initiatives axées sur le renforcement des communautés locales.

Ces efforts ont été renforcés à leur tour par la participation des employés à des activités de bénévolat, ce qui a consolidé l'engagement de la Banque Fairstone envers la citoyenneté d'entreprise responsable.



### Mois de l'engagement communautaire et engagement des employés

La participation des employés est un moteur clé de notre impact communautaire. Au cours du Mois de l'engagement communautaire, les employés de l'ensemble de l'organisation sont encouragés à s'impliquer dans des activités de bénévolat alignées sur nos piliers de RSE. Pour ce faire, les employés admissibles reçoivent des heures de bénévolat rémunérées qui leur permettent de participer de manière significative sans obstacle financier ou lié aux horaires.

En 2025, 1 301 employés ont consacré approximativement 9 760 heures au Mois de l'engagement communautaire et aux initiatives de bénévolat qui y étaient reliées afin de venir en aide à des organismes de bienfaisance et des organisations communautaires à l'échelle nationale.

Par ailleurs, le programme a appuyé 167 organismes communautaires et organisé 65 collectes de denrées alimentaires dans plusieurs régions, contribuant ainsi à l'infrastructure sociale locale et renforçant notre présence locale ainsi que notre modèle opérationnel axé sur la communauté.

Cette approche menée par les employés renforce les liens avec la communauté et une culture axée sur la raison d'être et la responsabilité partagée.



### Dons d'entreprise et partenariats nationaux

La Banque Fairstone complète son engagement local par des partenariats nationaux et des dons d'entreprise ciblés et alignés sur des enjeux sociaux prioritaires. Ces partenariats se concentrent sur l'inclusion financière, la santé mentale, la stabilité en matière de logement et l'équité des genres.

En 2025, les investissements dans la communauté sont venus en aide à plusieurs organisations, dont notamment :

- Centraide
- Croix-Rouge canadienne
- JA Canada
- Fondation canadienne des femmes
- Association canadienne pour la santé mentale

**Ces partenariats sont conçus pour compléter l'engagement communautaire mené par les employés en procurant un impact soutenu et en appuyant des efforts de résilience nationaux.**

### Lier les engagements communautaires à l'inclusion financière

L'engagement communautaire est étroitement lié à notre stratégie globale d'inclusion financière. Les investissements dans les programmes de littératie financière, l'éducation des jeunes et les initiatives de résilience communautaires aident à éliminer les obstacles systémiques qui entravent l'accès financier et encouragent la participation économique à long terme.

En combinant les prêts responsables avec les investissements communautaires et l'éducation, la Banque Fairstone vise à contribuer à des communautés plus fortes et plus résilientes sur le plan financier.



## Pilier 3

# ► Mobiliser nos employés et soutenir leur perfectionnement tout au long de leur carrière

### Sujets

- Taille et structure de la main-d'œuvre, et représentation des genres
- Attraction et rétention des talents
- Formation et perfectionnement des employés



Notre capacité à offrir une valeur à long terme à nos clients, à nos communautés et à nos actionnaires dépend de notre capacité à attirer, à engager, à développer et à retenir des employés talentueux partout au Canada. En 2025, à la suite de l'intégration de la Banque Fairstone et de Home Trust, nous avons continué à renforcer notre stratégie unifiée en matière d'employés, fondée sur l'engagement, l'inclusion, l'apprentissage continu et l'avancement professionnel.

Nous nous sommes concentrés sur la création d'un environnement au sein duquel les employés sont soutenus à chaque étape de leur carrière, de l'attraction à l'intégration en passant par le développement du leadership, l'aide au rendement et le bien-être, et ce, tout en mettant en œuvre une gouvernance et des pratiques en matière d'employés qui sont uniformes, peu importe la région, le poste ou l'unité opérationnelle.

Les politiques, mesures et programmes reliés aux employés sont supervisés à travers des processus établis de gouvernance des ressources humaines et passés en revue par la haute direction.

## Taille et structure de la main-d'œuvre, et représentation des genres

En 2025, notre main-d'œuvre a une forte présence à l'échelle nationale. Nos employés sont répartis dans plusieurs provinces et territoires et occupent un mélange de postes à temps plein et à temps partiel. Cette distribution géographique favorise à la fois une rapidité de réaction au marché local et une collaboration à l'échelle de l'entreprise.

L'Ontario et le Québec représentent les plus grandes concentrations d'employés, ce qui reflète l'ampleur des opérations dans ces régions, tandis que notre présence dans l'Ouest canadien, en Atlantique et dans les Territoires du Nord-Ouest souligne notre engagement à servir les communautés aux quatre coins du pays.

**En 2025, l'organisation comptait en tout et partout 2 521 employés.**

### Les employés par province/territoire (temps plein et temps partiel, 2025)

Province/territoire	Employés à temps plein (#)	Employés à temps partiel (#)
Alberta	196	2
Colombie-Britannique	128	1
Manitoba	54	1
Nouveau-Brunswick	53	1
Terre-Neuve-et-Labrador	50	-
Territoires du Nord-Ouest	3	-
Nouvelle-Écosse	59	2
Ontario	1 242	8
Île-du-Prince-Édouard	6	-
Québec	633	46
Saskatchewan	33	-
Yukon	3	-
<b>Total global</b>	<b>2 460</b>	<b>61</b>



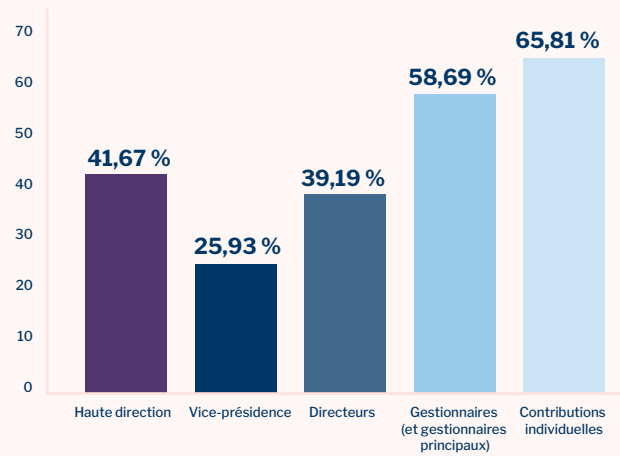
**Les femmes représentaient 61,48 % de la main-d'œuvre totale en 2025.**

La distribution globale des genres comporte une forte représentation des femmes dans l'ensemble de l'organisation et soutient nos objectifs plus larges de diversité, d'équité et d'inclusion.

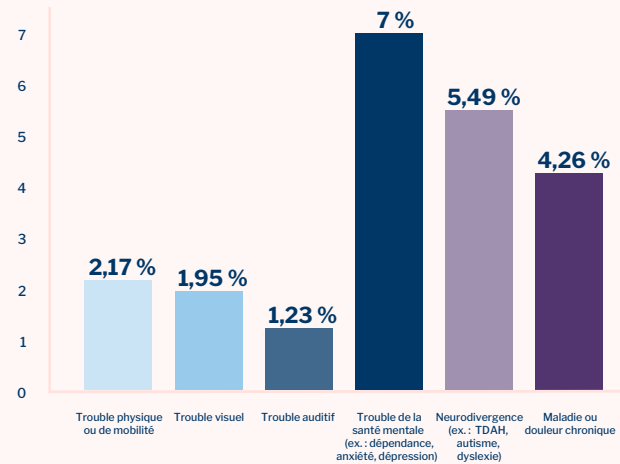
Une analyse de la représentation des genres par niveau de leadership montre une participation significative des femmes à l'ensemble des rôles de gestion et de direction. En 2025, les femmes occupaient près de 42 % des postes de la haute direction, près de 40 % des postes de direction et environ 59 % des postes de gestionnaires et de gestionnaires principaux. La représentation était la plus élevée au sein des postes non cadres, atteignant près de 66 %. Au niveau des vice-présidences, les femmes représentaient près de 26 % des postes, un domaine qui demeure une priorité et qui continue d'orienter les efforts en matière de développement du leadership et de planification de la relève.

Collectivement, ces renseignements offrent une fenêtre sur la composition de la main-d'œuvre et la représentation au sein du leadership, ce qui renforce notre engagement à surveiller les progrès, à promouvoir la représentation équitable et à faire progresser la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'organisation.

### Représentation des genres par niveau de leadership (% de femmes)



### Employés en situation d'handicap ou avec des besoins en matière d'accessibilité\* (% de la main-d'œuvre totale)



### Proportion des genres



### Composition ethnique de la main-d'œuvre\* (% de la main-d'œuvre totale)

Ethnicité	%
Blanche	43,89 %
Sud-Asiatique (ex. : Indien, Pakistanais, Sri-Lankais)	19,14 %
Noire	8,49 %
Chinoise	3,00 %
Philippine	3,00 %
Arabe	2,94 %
Latino-Américaine	2,74 %
Asiatique du Sud-Est (ex. : Vietnamien, Cambodgien, Laotien, Thaïlandais)	0,85 %
Asiatique occidentale (ex. : Iranien, Afghan)	0,78 %
Autochtone	0,65 %
Coréenne	0,20 %
Japonaise	0,07 %
Multiraciale ou d'origine mixte	4,77 %
Je préfère ne pas répondre	8,75 %

\* Les données sont fondées sur les renseignements autodéclarés par les employés.

## Attraction et rétention des talents

Nous concevons l'attraction et la rétention des talents comme une relation à long terme plutôt qu'un processus transactionnel. Dès le moment où un employé se joint à notre organisation, nous nous efforçons de créer un environnement où les attentes sont claires, le perfectionnement est encouragé et les contributions sont reconnues. Notre proposition de valeur pour les employés repose sur :

- Une rémunération globale concurrentielle et équitable;
- Des parcours clairs de rendement et de perfectionnement;
- Des pratiques flexibles et inclusives au sein du lieu de travail; et
- Une forte culture de reconnaissance, de rétroaction et d'appartenance.

Tout cela demande d'offrir aux employés un environnement de travail équilibré et soutenu par des initiatives telles que la semaine de travail de 37,5 heures, une politique sur le droit à la déconnexion, des modalités de travail hybride, des journées Bien-être, un accès à un soutien virtuel en matière de soins de santé et de santé mentale, ainsi qu'un régime de retraite robuste. Ces pratiques sont conçues pour soutenir le bien-être, l'engagement et la rétention des employés tout en maintenant l'efficacité opérationnelle et le respect des normes d'emploi applicables.

La rétention est également renforcée par une reconnaissance concrète. Notre plateforme de reconnaissance numérique permet aux pairs et aux leaders de reconnaître régulièrement les comportements alignés sur nos valeurs, ce qui renforce une culture où l'appréciation est visible et intégrée au travail quotidien, plutôt que réservée à l'atteinte des jalons annuels.

Comprendre qui nous embauchons, où nous embauchons et combien de temps nos employés restent avec nous est essentiel à la gestion responsable de la main-d'œuvre. Les données sont examinées au moyen de processus de production de rapports de gestion et utilisées pour soutenir la planification opérationnelle, le développement d'un vivier de talents, les actions ciblées de rétention et la sensibilisation au risque, notamment pour les postes et les régions confrontés à de fortes pressions sur le marché du travail.



## Acquisition de talents

La Banque Fairstone effectue une surveillance des mesures d'embauche à même son cadre plus large de gestion du capital humain et de planification de la main-d'œuvre, car elle reconnaît que la disponibilité et l'attraction des talents sont des moteurs clés de la résilience opérationnelle et de la stratégie à long terme. Lors de la période visée par le rapport, la Banque a embauché 402 employés. Les activités de recrutement étaient principalement concentrées en Ontario (187 embauches; 46,52 % de la main-d'œuvre) et au Québec (112 embauches; 27,86 %), ce qui reflète l'ampleur des activités et les priorités de croissance dans ces régions. L'embauche dans les autres provinces et territoires est demeurée proportionnelle aux besoins opérationnels.

**Lors de la période visée par le rapport, la Banque a embauché 402 employés. Les activités de recrutement étaient principalement concentrées en Ontario et au Québec.**



Sur le plan démographique, l'embauche était principalement concentrée sur les talents en début et en milieu de carrière. Les employés de 25 à 34 ans représentaient la plus grande tranche d'âge parmi les nouveaux employés (199; 49,50 %), suivis de ceux de 35 à 44 ans (84; 20,90 %) et de 18 à 24 ans (66; 16,42 %), ce qui soutient la planification de la relève et les capacités de leadership futures. Les femmes représentaient 219 nouvelles employées (7,40 % de la main-d'œuvre), alors que les hommes représentaient 183 nouveaux employés (5,84 %), ce qui contribue à l'objectif de la Banque de maintenir une main-d'œuvre diversifiée et durable. Ces mesures d'embauche sont examinées conjointement avec les données relatives au roulement et à l'engagement afin d'éclairer l'identification des risques liés aux talents, les actions d'atténuation et la stratégie en place en matière de main-d'œuvre.

### Nouveaux employés par province

Province/territoire	Nouveaux employés (#)	Nouveaux employés (%)
Alberta	39	9,70 %
Colombie-Britannique	34	8,46 %
Manitoba	8	1,99 %
Nouveau-Brunswick	5	1,24 %
Terre-Neuve-et-Labrador	8	1,99 %
Territoires du Nord-Ouest	1	0,25 %
Nouvelle-Écosse	7	1,74 %
Ontario	187	46,52 %
Île-du-Prince-Édouard	1	0,25 %
Québec	112	27,86 %
Saskatchewan	-	-
Yukon	-	-
<b>Total global</b>	<b>402</b>	

### Nouveaux employés selon le genre

Genre	Nouveaux employés (#)	Nouveaux employés (%)
Femme	219	54,48 %
Homme	183	45,52 %
<b>Total global</b>	<b>402</b>	

### Nouveaux employés par groupe d'âge

Groupe d'âge	Nouveaux employés (#)	Nouveaux employés (%)
18 à 24	66	16,42 %
25 à 34	199	49,50 %
35 à 44	84	20,90 %
45 à 54	40	9,95 %
55 à 64	13	3,23 %
Plus de 65 ans	0	0,00 %
<b>Total global</b>	<b>402</b>	

Les femmes représentaient 219 nouvelles employées (54,48 %), alors que les hommes représentaient 183 nouveaux employés (45,52 %), ce qui contribue à l'objectif de la Banque de maintenir une main-d'œuvre diversifiée et durable.



## Rétention des talents

La Banque Fairstone effectue un suivi et une surveillance du roulement des employés sur une base régulière afin d'aider à repérer les tendances en matière d'engagement et les risques émergents liés à la main-d'œuvre dans l'ensemble de l'organisation. Le roulement volontaire demeure concentré chez les employés en début et milieu de carrière. Le taux de roulement le plus élevé a été observé chez les employés de 25 à 34 ans (8,7 %), suivi de ceux de 35 à 44 ans (3,7 %). Le roulement volontaire était le plus marqué en Ontario (7,9 %) et au Québec (5,4 %), ce qui reflète le fait que ces provinces accueillent le plus grand bassin d'employés de la Banque.

En 2025, le taux de roulement volontaire était plus élevé chez les femmes (9,6 %) que chez les hommes (7,9 %), alors que le taux de roulement involontaire est demeuré relativement équilibré entre les genres (3,1 % chez les femmes et 3,5 % chez les hommes). De la même manière, le taux de roulement total (qui combine le roulement volontaire et involontaire) était plus élevé chez les femmes (12,7 %) que chez les hommes (11,4 %). Parmi les différents groupes d'âge, le taux de roulement total était au plus haut chez les employés de 25 à 34 ans (10,4 %), ce qui reflète les tendances plus larges du marché du travail en matière de mobilité. Ces informations soutiennent le déploiement continu par la Banque Fairstone d'initiatives ciblées en matière de rétention, de perfectionnement professionnel et d'expérience des employés dans différents segments clés de talents.

### Taux de roulement par genre (% de la main-d'œuvre totale)

Genre	Roulement volontaire	Roulement involontaire	Roulement total
Femme	9,6 %	3,1 %	12,7 %
Homme	7,9 %	3,5 %	11,4 %
Non déclaré	0,2 %	-	0,2 %

### Taux de roulement par province (% de la main-d'œuvre totale)

Province/territoire	Roulement volontaire	Roulement involontaire	Roulement total
Alberta	1,6 %	0,2 %	1,8 %
Colombie-Britannique	1,1 %	0,2 %	1,3 %
Manitoba	0,4 %	0,0 %	0,4 %
Nouveau-Brunswick	0,2 %	0,1 %	0,4 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0,3 %	0,2 %	0,4 %
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-
Nouvelle-Écosse	0,4 %	0,2 %	0,5 %
Ontario	7,9 %	3,5 %	11,3 %
Île-du-Prince-Édouard	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Québec	5,4 %	2,3 %	7,7 %
Saskatchewan	0,2 %	0,0 %	0,2 %
Yukon	-	-	-



### Taux de roulement par groupe d'âge (% de la main-d'œuvre totale)

Groupe d'âge	Roulement volontaire	Roulement involontaire	Roulement total
18 à 24	1,4 %	0,3 %	1,6 %
25 à 34	8,7 %	1,7 %	10,4 %
35 à 44	3,7 %	1,4 %	5,1 %
55 à 64	2,0 %	1,6 %	3,6 %
Plus de 65	1,8 %	1,6 %	3,5 %

## Expérience et engagement des employés

L'engagement des employés est un indicateur clé de la santé, de la résilience et du rendement à long terme de l'organisation. Chaque année, nous invitons nos employés à partager leurs commentaires francs au moyen d'un sondage sur l'engagement des employés, qui fournit des informations précieuses sur les niveaux d'engagement, l'efficacité du leadership, l'inclusion, le bien-être et l'expérience globale des employés.

Le sondage sur l'engagement des employés 2025 marque la première édition du sondage menée depuis l'intégration de Home Trust. Le taux de participation est demeuré élevé. En effet, 75 % des employés ont participé au sondage, ce qui reflète une grande confiance dans le processus de collecte des commentaires et de transformation de ceux-ci en actions concrètes. Les résultats ont démontré un taux de satisfaction de 83,5 % et un score de l'expérience des employés de 12,2, ce qui indique un engagement soutenu et une expérience généralement positive du milieu de travail au cours d'une période de transition organisationnelle.

Les résultats du sondage ont été examinés à l'échelle de l'entreprise et de chaque unité opérationnelle, puis traduits en actions concrètes allant des initiatives d'équipe locales aux programmes axés sur le développement du leadership, la communication et l'expérience des employés dans l'ensemble de l'entreprise. Collectivement, ces indicateurs guident la responsabilité de la direction, font la promotion de l'amélioration continue et renforcent notre engagement à créer un lieu de travail au sein duquel les employés se sentent liés, soutenus et motivés.



## Formation et perfectionnement des employés

La Banque Fairstone croit qu'investir dans le perfectionnement des employés soutient à la fois la croissance individuelle et les capacités organisationnelles. Notre approche en matière d'apprentissage et de développement est conçue pour soutenir les employés à chaque étape de leur carrière, de l'intégration au développement de compétences en passant par la préparation au leadership et l'avancement professionnel à long terme.

### Nombre moyen d'heures de formation par employé

La Banque Fairstone effectue le suivi du nombre moyen d'heures de formation par employé et produit des rapports sur cet indicateur clé de capital humain qui reflète l'investissement de la Banque dans le développement des compétences, les capacités de leadership et la durabilité de la main-d'œuvre à long terme.

**En 2025, les employés ont suivi en moyenne 15 heures de formation sur des sujets techniques et reliés au leadership, à la conformité et au perfectionnement professionnel.**

La formation est dispensée selon un modèle d'apprentissage mixte qui combine des programmes dirigés par des instructeurs, des plateformes d'apprentissage en ligne et le développement par l'expérience, afin de favoriser l'apprentissage continu sur l'ensemble des postes et à chaque étape de la carrière. Les principales formations offertes sont ParcoursÉtoile, un programme pancanadien de perfectionnement professionnel et de planification de la relève qui est conçu pour améliorer la préparation au leadership au sein du réseau de succursales, et la plateforme d'apprentissage de LinkedIn, qui offre aux employés un accès à plus de 16 000 cours donnés par des experts dans le domaine du leadership, des affaires, du développement personnel et des compétences techniques.

En 2025, un total de 31 employés ont terminé le programme ParcoursÉtoile, ce qui démontre un engagement important envers le développement du leadership dans l'ensemble de l'organisation. 18 de ces participants étaient des femmes et 13 étaient des hommes, ce qui souligne la priorité que nous continuons d'accorder à l'accès équitable aux possibilités d'avancement et à la construction d'un vivier diversifié de futurs leaders.

En rassemblant tous ces éléments, ce modèle d'apprentissage soutient la stratégie de développement des talents de la Banque Fairstone en renforçant les capacités internes, en favorisant l'avancement professionnel et en cultivant la prochaine génération de leaders. Tout cela vient à son tour contribuer à l'engagement et à la rétention des employés, ainsi qu'à la résilience organisationnelle. La Banque Fairstone fait continuellement évoluer ses programmes d'apprentissage et de perfectionnement afin de les aligner sur les besoins de l'entreprise, les attentes réglementaires et les besoins émergents en matière de compétences. Elle élargit également l'accès aux possibilités de développement qui soutiennent la croissance des employés et la performance organisationnelle à long terme.

## Développement et amélioration des compétences, et soutien à la transition

Notre cadre de formation et de perfectionnement soutient les employés à chaque étape de leur carrière et est conçu pour être pratique, inclusif et étroitement aligné sur les besoins de l'entreprise. Il comprend :

- une intégration structurée et des parcours d'apprentissage adaptés en fonction du poste occupé;
- des programmes de développement du leadership et de planification de la relève;
- de l'apprentissage en ligne par le biais de nos plateformes d'apprentissage internes et de fournisseurs externes;
- un remboursement des frais de scolarité pour soutenir l'éducation liée au poste occupé;et
- un soutien à la transition et au perfectionnement pour les nouveaux gestionnaires d'employés.

Ces initiatives sont conçues pour préparer les compétences pour l'avenir, permettre la mobilité interne et encourager l'adaptabilité de la main-d'œuvre dans un environnement de services financiers en pleine transformation

## Évaluation du rendement et du développement professionnel

Des conversations fréquentes sur le rendement et le développement professionnel sont cruciales pour aligner les contributions individuelles sur les objectifs organisationnels et encourager la croissance des employés à long terme. Grâce à des évaluations annuelles du rendement, les employés reçoivent de la rétroaction structurée, des attentes clarifiées et un accompagnement qui renforce leur développement en continu et leur planification de carrière.

En 2025, 2 346 employés ont participé à des évaluations annuelles du rendement et du développement professionnel, ce qui représente 98,70 % de notre main-d'œuvre. Ce niveau élevé de participation reflète une mise en œuvre cohérente des pratiques de gestion du rendement dans l'ensemble de l'organisation, et tout particulièrement les attentes claires et le dialogue constructif entre les employés et les leaders.

En préservant la couverture quasi intégrale des évaluations annuelles, nous renforçons la responsabilité, nous favorisons l'avancement professionnel et nous garantissons aux employés des occasions fréquentes de discuter de leur rendement, de leur perfectionnement et de leurs aspirations futures avec leurs leaders.



### Regard vers l'avenir

Alors que nous continuons d'évoluer en tant qu'organisation unifiée, notre priorité demeure le renforcement de l'engagement des employés, des capacités de leadership et de la résilience de la main-d'œuvre. En écoutant nos employés, en investissant dans leur perfectionnement et en créant un environnement de travail inclusif et positif, nous visons à demeurer un employeur au sein duquel les employés peuvent bâtir des carrières enrichissantes à long terme. Nous visons également à ce que notre réussite collective soit propulsée par des équipes valorisées, engagées et compétentes.

## Pilier 4

# ► Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise

### Sujets

Gouvernance

Stratégie

Gestion du risque

Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)



Les changements climatiques transforment le paysage économique. Pour les institutions financières, leurs implications vont au-delà de l'impact environnemental et sont considérées comme un risque transversal qui recoupe les catégories traditionnelles de risque financier et non financier, y compris le rendement du crédit, l'évaluation des actifs, l'adéquation des fonds propres, la conformité réglementaire, et l'accès au financement. Les changements climatiques présentent à la fois des risques physiques et des risques de transition, susceptibles de se manifester dans la qualité du crédit, l'évaluation des garanties, les conditions du marché, la résilience opérationnelle et l'évolution des attentes des parties prenantes et des autorités réglementaires.

En tant que prêteur canadien diversifié avec un portefeuille de prêts concentré dans les prêts hypothécaires résidentiels et certains prêts immobiliers commerciaux, la Banque Fairstone est exposée à des risques liés au climat principalement en raison de l'abordabilité pour les emprunteurs, de la valeur des garanties et de la résilience opérationnelle plutôt que de la propriété de biens matériels.



**La Banque Fairstone aborde les risques climatiques par une approche stratégique au sein de l'entreprise. Notre objectif est clair : préserver la résilience financière, conserver la confiance des intervenants, maintenir la disponibilité des fonds propres et soutenir la création de valeur durable à long terme.**

La gestion des risques climatiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES) est un sujet important pour notre organisation. Notre approche reflète l'évolution des exigences réglementaires, y compris la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur la gestion des risques climatiques<sup>7</sup>.

D'après les analyses menées à ce jour, le risque d'inondation est le principal risque climatique physique pour les garanties hypothécaires à court et à moyen terme, alors que les risques de transition, que représentent la pression



sur les coûts pour les emprunteurs et l'ajustement économique dicté par les politiques, devraient émerger à moyen et à long terme.

<sup>7</sup> Ligne directrice B-15 du BSIF – Gestion des risques climatiques. Annexe 2-2 – Attentes minimales en matière de communication d'informations financières en lien avec les changements climatiques

## Gouvernance

La gouvernance des risques climatiques à la Banque Fairstone est appuyée par des structures définies de surveillance de la gestion, de production de rapports et de responsabilisation, comme l'indique le tableau 1. La direction est chargée de déterminer, d'évaluer et de gérer les risques et les occasions en lien avec le climat et de faire des rapports réguliers à la haute direction et aux organismes de gouvernance pertinents afin d'appuyer une surveillance et une prise de décision efficaces.



**Tableau 1 : Surveillance et responsabilisation**

Organisme de surveillance	Fréquence des mises à jour sur le climat	Rôle et responsabilité en matière de surveillance du climat
<b>Conseil d'administration</b>	Reçoit des rapports annuels et ponctuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervise les risques et les opportunités importants liés aux facteurs climatiques.</li> <li>Veille à ce que les facteurs climatiques soient pris en compte dans la stratégie, la tolérance au risque et les politiques clés.</li> </ul>
<b>Comité d'examen de la conduite et de la gouvernance</b>	Reçoit des rapports annuels et ponctuels au besoin du comité de la haute direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examine les progrès en fonction des objectifs des projets liés au climat.</li> <li>Surveille les risques liés au climat, qui comprennent des risques en matière de conduite des affaires, de réputation et de réglementation, ainsi que les risques climatiques émergents.</li> <li>Examine les rapports de gestion sur les questions climatiques, ce qui comprend l'harmonisation avec la ligne directrice B-15 du BSIF et l'évolution des attentes réglementaires.</li> <li>Transmet les questions clés à l'ensemble du Conseil, le cas échéant.</li> </ul>
<b>Comité de la haute direction<sup>8</sup></b>	Reçoit des mises à jour régulières de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intègre les considérations climatiques dans la gestion quotidienne et l'exécution stratégique.</li> <li>Supervise la gestion des risques et des opportunités liés au climat.</li> <li>Intègre les facteurs climatiques dans les initiatives stratégiques, le développement de produits et la résilience opérationnelle.</li> </ul>
<b>Comité de gestion des risques</b>	Reçoit des mises à jour semestrielles de la direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examine les principales expositions aux risques liés au climat, les résultats de l'analyse des scénarios et les mesures de gestion pour atténuer les risques physiques et les risques de transition cernés, et évalue l'harmonisation avec la tolérance aux risques d'entreprise de la Banque.</li> </ul>
<b>Groupe de travail sur les risques climatiques</b>	Semestrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordonne la mise en œuvre des activités de gestion des risques climatiques, y compris l'harmonisation avec la ligne directrice B-15 du BSIF.</li> <li>Coordonne l'évaluation des risques climatiques pertinents pour le risque de crédit et l'adéquation des fonds propres.</li> <li>Coordonne les simulations de crise liée au climat et l'analyse de scénarios exploratoires pour évaluer les répercussions possibles sur les besoins en fonds propres.</li> <li>Met à jour les indicateurs de mesure des risques climatiques et les rapports internes pour appuyer la surveillance et la prise de décisions.</li> </ul>

<sup>8</sup> Le comité de la haute direction est présidé par le chef de la direction et composé de tous les membres de l'équipe de la haute direction.

## Rapports de gestion

Le comité d'examen de la conduite et de la gouvernance reçoit des rapports de gestion périodiques sur les questions climatiques, qui comprennent ce qui suit :

- Les occasions et les risques importants cernés liés au climat, y compris les risques physiques et de transition, ainsi que les répercussions potentielles sur la qualité du crédit et les garanties;
- Les mesures de gestion et les améliorations prévues pour atténuer les risques cernés et s'y adapter;
- Les progrès réalisés vers la mise en œuvre de la ligne directrice B-15 du BSIF et l'évolution de l'état de préparation à la divulgation, y compris l'harmonisation avec les nouvelles normes du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID);
- Les résultats clés de l'analyse des scénarios climatiques et des simulations de crise servant à éclairer l'évaluation des risques et la planification;
- Les émissions des portées 1 et 2 associées à nos activités et les projets de gestion connexes.

## Rémunération

Les considérations liées au climat ne sont pas actuellement intégrées aux cadres de rémunération de la Banque Fairstone. Les résultats de la rémunération ne sont pas liés aux indicateurs ou objectifs de rendement relatifs au climat, les risques climatiques étant gérés par des processus de gouvernance et de gestion des risques plutôt que par des mécanismes de rémunération.



## Stratégie

La prise en compte stratégique des risques climatiques s'applique aux principales activités de prêt de la Banque Fairstone, en mettant particulièrement l'accent sur les prêts hypothécaires résidentiels et certains portefeuilles de prêts commerciaux. Les prêts aux particuliers sont concentrés dans les régions urbaines et suburbaines du Canada, tandis que les prêts aux entreprises sont soumis à des contraintes sectorielles et propres à des produits.



## Possibilités et risques liés aux changements climatiques

La Banque Fairstone a cerné des risques physiques et des risques de transition liés au climat susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation financière, son rendement et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme.

- **Les risques climatiques physiques** désignent les répercussions potentielles en matière de finances, d'exploitation et de réputation d'événements graves comme les inondations, les feux de forêt, les tempêtes et les canicules, ainsi que des changements chroniques comme la hausse des températures moyennes et l'élévation du niveau de la mer. Ces risques peuvent avoir une incidence sur la Banque en ce qui concerne la qualité du crédit des emprunteurs, la valeur des garanties, la disponibilité de l'assurance, la continuité des affaires et les fournisseurs de services tiers.
- **Les risques de transition climatique** désignent les répercussions potentielles associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment les changements dans la politique climatique, la réglementation, l'adoption de technologies, les préférences du marché et des consommateurs, et les attentes en matière de réputation. Ces risques peuvent influencer sur l'abordabilité, la valeur des actifs, le rendement du crédit et le positionnement stratégique de la Banque.

Les opportunités et les risques liés au climat ont fait l'objet d'une évaluation générale dans le cadre de l'évaluation de l'importance relative liée au climat décrite dans la section [Gestion des risques](#). Ces risques sont évalués dans le cadre du programme de gestion du risque d'entreprise de la Banque, en fonction des analyses menées à ce jour, en tenant compte des caractéristiques du portefeuille, des scénarios économiques de Moody's Analytics<sup>9</sup> relatifs aux risques climatiques et de l'évolution de la réglementation et des marchés. Les tableaux ci-dessous résument la vision actuelle de la Banque sur les principaux risques climatiques et leurs répercussions potentielles.

**Tableau 2 : Résumé des risques physiques liés au climat**

Types de risques	Description	Répercussions potentielles	Horizon temporel <sup>10</sup>	Chaîne de valeur
Grave	Fréquence et gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes, ce qui comprend les inondations, les feux de forêt et les tempêtes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dommages aux immeubles résidentiels et commerciaux</li> <li>• Valeur de garantie réduite</li> <li>• Augmentation du risque de défaut de paiement des emprunteurs</li> <li>• Concentration du portefeuille régional</li> </ul>	Court, moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Chronique	Augmentation des températures moyennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des coûts énergétiques des ménages, réduction du revenu disponible des emprunteurs et de la capacité de rembourser leurs dettes</li> <li>• Résilience financière réduite des emprunteurs, en particulier pour les clients à faible revenu ou à revenu fixe</li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Chronique	Élévation du niveau de la mer et érosion côtière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la valeur des immeubles à long terme dans certaines régions côtières</li> <li>• Augmentation des coûts d'assurance ou réduction de la disponibilité de l'assurance pour les emprunteurs</li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval

<sup>9</sup> [Economic Scenarios for Climate Risk | Moody's Analytics](#)

<sup>10</sup> Court terme : jusqu'à un an. Moyen terme : de un à trois ans. Long terme : au-delà de trois ans.



### Tableau 3 : Résumé des risques de transition climatique

Types de risques	Description	Répercussions potentielles	Horizon temporel	Chaîne de valeur
Politique et réglementation	Resserrement progressif de la tarification du carbone, des normes d'efficacité énergétique ou des codes du bâtiment dans des scénarios de faibles émissions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du fardeau financier des ménages (p. ex. augmentation des coûts de carburant, de chauffage ou de rénovation)</li> <li>• Diminution du revenu discrétionnaire et de la capacité de remboursement des emprunteurs. Ces changements peuvent affecter de façon disproportionnée certains segments d'emprunteurs et certaines régions, et ainsi augmenter progressivement le risque de crédit</li> <li>• Augmentation des coûts d'exploitation et de conformité, réduction des flux de trésorerie et de la capacité d'endettement des emprunteurs, et influence négative sur la valeur et le profil de risque des prêts immobiliers commerciaux et des prêts aux entreprises</li> </ul>	Court, moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Politique et réglementation	Pressions accrues des politiques et évolution des attentes liées au climat à mesure que l'économie canadienne passe à la consommation nette zéro	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts de conformité plus élevés</li> <li>• Sanctions réglementaires potentielles</li> <li>• Répercussions défavorables sur les finances et la réputation</li> </ul>	Court, moyen et long terme	Sur nos propres activités
Technologie	Adoption de nouvelles technologies de construction, de nouvelles normes d'efficacité énergétique et de nouvelles technologies à faibles émissions, notamment les véhicules électriques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de réévaluation potentielle des garanties</li> <li>• Répercussions sur les valeurs immobilières garantissant les prêts</li> <li>• Augmentation des besoins en fonds propres des emprunteurs (p. ex. rénovation du domicile, remplacement de véhicules)</li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Marché	Changements dans les préférences et les comportements des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alors que les consommateurs accordent de plus en plus la priorité aux véhicules à faibles émissions et aux maisons écoénergétiques :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Possible baisse de la valeur de revente des biens comme les vieux véhicules à combustion interne ou les propriétés énergivores</li> <li>– Réduction de la valeur et de la recouvrabilité des garanties de certains prêts</li> <li>– Diminution de la demande pour les propriétés commerciales ou les modèles d'affaires moins écoénergétiques et, par conséquent, diminution de leur valeur</li> </ul> </li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Réputation	Évolution des attentes des intervenants en matière de transparence climatique et de prêts responsables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition au risque d'atteinte à la réputation</li> <li>• Répercussions potentielles sur le financement et la perception des investisseurs</li> </ul>	Court, moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval

### Tableau 4 : Résumé des occasions liées à la transition climatique

Type d'occasions	Description	Répercussions potentielles	Horizon temporel	Chaîne de valeur
Croissance du financement durable des consommateurs	Demande accrue pour des habitations écoénergétiques, des véhicules à faibles émissions et des rénovations de domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilités de développer ou d'élargir les produits de prêt pour soutenir l'efficacité énergétique des consommateurs et la réduction des émissions</li> <li>Possibilité pour la Banque d'aligner ses activités de prêt sur l'évolution de la demande des consommateurs et des attentes réglementaires</li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités et en aval
Positionnement stratégique et réputation	Intégration proactive des considérations climatiques dans la gestion du risque et la conception de produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilités de renforcer la réputation de la Banque auprès des clients, des organismes de réglementation et des partenaires</li> <li>Soutien à l'harmonisation avec la ligne directrice B-15 du BSIF et les nouvelles attentes en matière de divulgation, qui peut améliorer le positionnement de la Banque au sein du secteur financier canadien</li> </ul>	Court, moyen et long terme	Sur nos propres activités
Efficacité opérationnelle	Transition des opérations internes vers des pratiques à plus faibles émissions et plus efficaces (p. ex. numérisation, efficacité énergétique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction progressive des coûts d'exploitation</li> <li>Amélioration de la résilience face aux pressions réglementaires ou financières futures</li> <li>À long terme, avantages financiers et opérationnels potentiels des gains d'efficacité</li> </ul>	Moyen et long terme	Sur nos propres activités

## Mesures d'atténuation et d'adaptation

### Mesures d'adaptation indirectes

- Améliorer les analyses liées aux inondations pour les portefeuilles prioritaires à mesure que la qualité des données s'améliore, afin d'appuyer les ajustements apportés à la souscription, à la tarification ou à la surveillance des garanties dans les secteurs à risque élevé;
- Effectuer une analyse plus approfondie des répercussions sur la qualité des garanties au fil du temps, afin d'éclairer les décisions de prêt, les modalités de prêt et la gestion du portefeuille.

### Mesures d'atténuation indirectes

- Évaluer la dynamique du marché axée sur la technologie dans les évaluations du risque, notamment les répercussions sur l'abordabilité pour les emprunteurs et les valeurs immobilières;
- Tenir compte de la dynamique du marché axée sur la transition dans les évaluations du risque, notamment les répercussions sur l'abordabilité pour les emprunteurs et les valeurs immobilières.

## Analyse des scénarios climatiques

L'analyse des scénarios climatiques permet une évaluation prospective de la résilience du crédit et des fonds propres de la Banque face à un éventail de trajectoires plausibles de réchauffement climatique et de transition.

### Analyse des scénarios macroéconomiques

En 2025, la Banque Fairstone a mené une analyse exploratoire des scénarios climatiques axée sur les risques de transition, en s'appuyant sur des scénarios macroéconomiques élaborés à l'externe et fournis par Moody's Analytics. L'analyse a été appliquée au portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux de la Banque. Cette analyse des scénarios évalue les répercussions potentielles des risques de transition sur les résultats du risque de crédit dans les principaux canaux de transmission macroéconomique, notamment les taux de chômage et les indices des prix des logements, selon quatre scénarios de transition climatique décrits ci-dessous.

### Tableau 5 : Scénarios macroéconomiques liés au climat

Scénario	Description	Horizon temporel <sup>11</sup>	Politique climatique
Consommation nette zéro en 2050	Scénario ambitieux qui limite le réchauffement climatique à 1,5 °C en atteignant des émissions nettes de carbone nulles vers 2050. Les risques physiques sont atténués en limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C, mais les risques de transition demeurent élevés.	Long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les responsables politiques intensifient leurs politiques pour lutter immédiatement contre le changement climatique.</li> <li>Des mesures mondiales rapides signifient que les risques physiques sont faibles dans ce scénario.</li> <li>Les températures mondiales augmentent de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels.</li> </ul>
Réchauffement inférieur à 2 °C	Des mesures collectives mondiales sont prises immédiatement pour réduire les émissions et maintenir le réchauffement climatique à moins de 2 °C.	Long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une accélération graduelle de la politique climatique, avec une probabilité de deux tiers de maintenir le réchauffement climatique mondial à moins de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels.</li> <li>La hausse des prix du carbone fait grimper le prix des combustibles fossiles, qui se répercute sur les coûts à la consommation.</li> </ul>
Transition différée	Les émissions annuelles mondiales ne diminuent qu'après 2030, et des politiques vigoureuses sont nécessaires pour limiter le réchauffement à moins de 2 °C. Cela entraîne des risques de transition et des risques physiques plus élevés que le scénario de consommation nette zéro en 2050 et le scénario de transition immédiate pour un réchauffement inférieur à 2 °C.	Long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les responsables politiques reportent jusqu'en 2031 les mesures visant à freiner le changement climatique et à réduire les émissions de carbone.</li> <li>La trajectoire des émissions est plus élevée que dans le scénario de consommation nette zéro en 2050, et le réchauffement climatique mondial atteint 1,8 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici 2050.</li> </ul>
Scénario de référence	Le scénario de référence est un scénario contrefactuel dans lequel le changement climatique ne perturbe en rien l'économie mondiale. Les gouvernements du monde entier ne prennent aucune mesure stratégique contre le changement climatique, mais les risques physiques ne se matérialisent pas pour autant d'une manière qui nuit à l'activité économique.	Long terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'économie devrait se décarboner sans intervention des gouvernements ni répercussions sur les perspectives économiques.</li> <li>Le large succès des technologies neutres en carbone et la décarbonation de l'atmosphère pourraient prévenir les risques climatiques sans les politiques gouvernementales.</li> </ul>

## Conclusions

Selon l'analyse des scénarios exploratoires menée à ce jour, le modèle d'affaires de la Banque Fairstone apparaît résilient à court terme face à un éventail de trajectoires de transition climatique plausibles, compte tenu de la prédominance actuelle des prêts hypothécaires dans son portefeuille et de son bilan. À moyen et à long terme, les risques liés au climat peuvent influencer sur l'abordabilité pour les emprunteurs, la valeur des garanties et le rendement du crédit, que la Banque continue d'évaluer au moyen d'analyses de scénarios, de simulations de crise et de processus de planification des fonds propres. Les répercussions propres à chaque scénario diffèrent dans le temps, mais tendent à converger au fil du temps, les scénarios de transition différée produisant des répercussions plus prononcées à moyen terme avant de s'aligner sur d'autres voies.

## Hypothèses et limites

La Banque reconnaît que cette analyse comporte des limites. La Banque fait de la résolution de ces limites une priorité dans sa feuille de route d'amélioration à venir.

Les principales limites sont les suivantes :

- Les répercussions de la transition sont appréhendées indirectement au moyen de variables macroéconomiques plutôt que par une modélisation explicite des politiques ou des technologies climatiques individuelles.
- Les paramètres des scénarios sont calibrés principalement à l'échelle nationale, ce qui limite la compréhension de la dynamique de transition par province.
- Les caractéristiques au niveau des actifs, comme le rendement énergétique des immeubles ou les caractéristiques des risques physiques propres aux immeubles, ne sont pas encore intégrées.
- Les modèles d'estimation du risque de crédit à court terme sont appliqués à des horizons à plus long terme. Les variables macroéconomiques sont utilisées comme indicateurs indirects des répercussions de la transition.

<sup>11</sup> Court terme : horizon prévisionnel de cinq ans. Long terme : horizon de 100 ans jusqu'en 2100 pour les pays; horizon de 30 ans pour les États américains et les régions métropolitaines.



À la suite de l'exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques (ENASC), la priorité était d'effectuer des simulations de crise pour le risque d'inondation afin de saisir le risque de crédit supplémentaire actuel découlant de l'exposition au risque d'inondation actuel dans les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels garantis. Cet exercice est décrit plus en détail dans la section suivante. Par conséquent, aucune analyse de scénarios n'a encore été effectuée pour les risques physiques, mais elle est envisagée pour comprendre comment l'exposition au risque d'inondation pourrait évoluer à l'avenir.

L'analyse de scénarios sera effectuée à l'avenir, et les résultats seront ensuite divulgués dans un rapport sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

### Améliorations prospectives

L'analyse des scénarios climatiques devrait être mise à jour tous les deux ans, en fonction des cycles de planification des fonds propres. En s'appuyant sur l'analyse de 2025, la Banque Fairstone prévoit d'améliorer ses capacités d'analyse des scénarios climatiques en 2027 de la manière suivante :

- Mise à jour des scénarios climatiques en fonction des dernières projections de Moody's pour les trajectoires suivantes : consommation nette zéro en 2050, scénarios de transition immédiate et de transition différée pour un réchauffement inférieur à 2 °C ;
- Intégration des changements prévus dans la composition et la croissance du portefeuille de prêts résidentiels et commerciaux ;
- Amélioration continue des méthodologies en fonction des nouvelles données disponibles et de l'évolution des directives réglementaires et des pratiques de l'industrie ; et
- Mise en œuvre d'une analyse plus fine des risques physiques au niveau des actifs dans le portefeuille de prêts hypothécaires.

## Gestion des risques

Sur la base des analyses actuelles, la Banque Fairstone considère que les risques de transition climatique sont plus susceptibles de se manifester par l'abordabilité pour les emprunteurs et les canaux macroéconomiques au fil du temps, tandis que le risque d'inondation représente le risque physique le plus important pour les prêts résidentiels et commerciaux à court et à moyen terme.

### Intégration à la gestion des risques d'entreprise

Les risques climatiques sont évalués dans le cadre actuel du programme de gestion des risques d'entreprise de la Banque, compte tenu de leurs répercussions potentielles sur les pertes de crédit, la valeur des garanties, l'adéquation des fonds propres, la liquidité, la résilience opérationnelle et la réputation. Par exemple, les risques de transition sont pris en compte en fonction de l'abordabilité pour les emprunteurs, des changements réglementaires et des attentes en matière de réputation, tandis que les risques physiques sont principalement liés à la continuité opérationnelle, à la résilience des fournisseurs et à l'infrastructure des données et des technologies.

Les risques liés au climat sont évalués à l'aide des mêmes outils d'évaluation qualitative et quantitative que ceux appliqués à d'autres risques émergents et non traditionnels, en tenant compte de la probabilité, de l'ampleur des répercussions et de l'horizon temporel.

Le cas échéant, les considérations climatiques sont intégrées dans les politiques, les normes et les procédures relatives au risque de crédit, à la gestion des garanties, au risque opérationnel et au risque lié aux tiers, et sont soumises à l'environnement de contrôle établi par la Banque et aux protocoles de transmission à un échelon supérieur.



À ce stade, la gestion du risque climatique est abordée au niveau de l'entreprise et du portefeuille, appuyée par des évaluations et une surveillance des risques centralisées. Aucun modèle d'exploitation ascendant entièrement intégré aux processus de souscription de crédit et de gestion des garanties n'est encore en place. La Banque a donc établi un programme de travail prospectif afin d'améliorer progressivement l'intégration des risques climatiques à mesure que les méthodologies évoluent et que la disponibilité des données s'accroît.

Les éléments clés de l'approche actuelle sont les suivants :

- Évaluation des risques climatiques au niveau du portefeuille et simulations de crise pour l'exposition aux risques dans les prêts résidentiels et commerciaux;
- Surveillance continue des concentrations géographiques et sectorielles pertinentes en fonction des risques climatiques;
- Prise en compte des répercussions des risques climatiques dans les forums sur les fonds propres et la surveillance des risques; et
- Surveillance continue de l'évolution des attentes réglementaires, y compris la ligne directrice B-15 du BSIF.

## Détermination et surveillance du risque

Les activités de détermination et de surveillance des risques climatiques de la Banque Fairstone sont éclairées par les rapports réglementaires et les exercices de surveillance effectués conformément aux attentes du BSIF.

### Simulation et processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP)

Le risque d'inondation est considéré comme un facteur plausible à court terme du risque de crédit pour les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels garantis de la Banque et est maintenant intégré au PIEAFP annuel au moyen d'une simulation de crise spécifique qui évalue les besoins en fonds propres liés au risque d'inondation.



La Banque s'est appuyée sur les résultats de l'analyse de l'ENASC menée l'an dernier pour déterminer les actifs en garantie des contreparties de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts personnels garantis situés dans les zones à risque élevé d'inondation.

Après avoir déterminé les actifs en garantie situés dans les zones à risque élevé d'inondation, une pondération du risque supplémentaire a été appliquée pour calculer les actifs pondérés en fonction du risque et, par conséquent, les besoins en fonds propres en tenant compte d'un surcroît de risque de crédit découlant d'une inondation centennale. Pour assurer une évaluation prudente du risque, la probabilité annuelle d'une inondation centennale a été portée à 10 %.

La Banque envisage activement d'affiner l'approche de simulation de crise relative au risque d'inondation afin d'améliorer la précision de l'affectation des fonds propres. L'année prochaine, une analyse des répercussions du risque d'inondation sur la valeur des actifs en garantie des contreparties sera réalisée. Cela nécessitera l'utilisation de données plus fines concernant le risque d'inondation et l'analyse des dommages causés aux actifs afin d'évaluer plus précisément le risque de crédit supplémentaire associé au risque d'inondation. En plus des portefeuilles de prêts aux particuliers exposés (prêts hypothécaires résidentiels et prêts personnels garantis), les portefeuilles de prêts commerciaux seront pris en considération pour cet exercice mis à jour.



Sur la base de l'évaluation initiale des risques climatiques par la Banque, le risque d'inondation apparaît comme le principal risque climatique à court terme pertinent pour les portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux de la Banque. Par conséquent, le travail actuel d'analyse des simulations de crise et de surveillance est axé sur cette catégorie de risque.

Une surveillance semestrielle du risque d'inondation est prévue au deuxième et au quatrième trimestres, ce qui est jugé approprié compte tenu de la stabilité relative de la composition du portefeuille de la Banque au cours de l'année. La Banque continuera de réévaluer les pratiques de détermination et de surveillance des risques à mesure que les risques climatiques, la qualité des données et les caractéristiques du portefeuille évolueront.



### Relevé sur les risques climatiques

En 2025, la Banque a réalisé son Relevé 1 sur les risques climatiques (BSIF 1000 – Relevé sur les risques physiques). Cette analyse a évalué l'exposition aux risques climatiques physiques dans l'ensemble des portefeuilles de la Banque.

En raison de l'absence actuelle de données suffisamment détaillées sur les émissions pour les portefeuilles de prêts pertinents, le Relevé 2 sur les risques climatiques (BSIF 1001 – Relevé sur les risques de transition) n'a pas été réalisé pour la période de déclaration. Nonobstant cette limitation, l'évaluation des risques de transition climatique de la Banque est partiellement prise en compte dans l'analyse des scénarios macroéconomiques décrite ci-dessus.

### Surveillance des risques

À l'heure actuelle, la Banque ne dispose pas d'un ensemble complet d'indicateurs formalisés des risques climatiques physiques ou de transition comparables aux indicateurs de rendement clés financiers traditionnels. La surveillance des risques climatiques comprend plutôt ce qui suit :

- Cartographie de l'exposition du portefeuille aux zones de risque d'inondation ;
- Évaluation des répercussions potentielles sur le crédit et le portefeuille à l'aide de scénarios macroéconomiques tiers ;
- Évaluation de la sensibilité du portefeuille aux principales variables macroéconomiques liées à la transition, comme les prix des logements et le chômage ; et
- Surveillance des nouvelles attentes en matière de réglementation, de supervision et de divulgation.

Les évaluations des risques climatiques sont examinées par les comités de gouvernance des risques actuels et sont utilisées pour déterminer les concentrations, les vulnérabilités émergentes et les zones potentielles à analyser plus précisément. À mesure que les méthodologies et les sources de données de la Banque en matière de risques climatiques évolueront, ces indicateurs initiaux seront affinés et traduits en mesures plus fiables et prospectives afin de soutenir la surveillance continue, la transmission aux échelons supérieurs et la prise de décisions.



## Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)

La déclaration des émissions de GES de la Banque est conforme à la norme générale de comptabilité et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre (« GHG Protocol ») et reflète les pratiques reconnues de l'industrie en matière de définition des limites organisationnelles, de la portée des émissions et des méthodes de calcul.

### Limites organisationnelles et contrôle opérationnel

La Banque Fairstone définit ses limites organisationnelles au moyen d'une approche de contrôle opérationnel conforme au GHG Protocol. Dans le cadre de cette approche, l'inventaire des émissions comprend toutes les opérations et installations sur lesquelles la Banque exerce un contrôle opérationnel, c'est-à-dire une autorité pour introduire et mettre en œuvre des politiques d'exploitation.

Les limites organisationnelles comprennent donc ce qui suit :

- Bureaux corporatifs et installations administratives;
- Succursales situées partout au Canada où la Banque Fairstone exerce un contrôle opérationnel, y compris les succursales exploitées directement et les succursales louées dont la consommation d'énergie est attribuable aux activités de la Banque Fairstone.



Cette approche assure l'uniformité, l'intégralité et la comparabilité des rapports d'émissions au fil du temps et permet une gestion et une surveillance efficaces des émissions.

### Émissions de portée 1 et 2

Les émissions opérationnelles de GES de la Banque Fairstone comprennent les émissions des portées suivantes :

- **Portée 1 (émissions directes) :** Émissions provenant de la combustion de combustibles sous le contrôle opérationnel de la Banque, ce qui comprend le gaz naturel, le propane et le mazout utilisés principalement pour le chauffage des locaux;
- **Portée 2 (émissions indirectes) :** Émissions associées à l'électricité achetée et consommée dans les locaux de la Banque Fairstone, calculées à l'aide de facteurs d'émission du réseau en fonction de l'emplacement.

Pour 2025, les émissions opérationnelles de GES étaient les suivantes<sup>12</sup> :



Catégorie d'émissions	2025 (t éqCO <sub>2</sub> )
Portée 1 (émissions directes)	1 251
Portée 2 (émissions indirectes, en fonction de l'emplacement)	1 119
Émissions totales de portée 1 et 2	2 369

<sup>12</sup> Les émissions de 2025 de portée 1 et 2 déclarées correspondent à la première année complète suivant la fusion avec Home Trust et reflètent l'empreinte opérationnelle combinée. Par conséquent, ces chiffres ne sont pas directement comparables à ceux des années précédentes, bien que les pratiques de calcul et de déclaration des émissions soient en place depuis 2021.

### Portée 3 (reportée)

La Banque reconnaît l'importance des émissions financées en tant que mesure climatique à long terme pour les institutions financières. Étant donné que la disponibilité des données, la cohérence méthodologique et les directives réglementaires continuent d'évoluer, la Banque Fairstone prévoit d'évaluer la possibilité d'estimer les émissions financées pour les portefeuilles prioritaires, en se concentrant d'abord sur l'exposition aux risques liés aux prêts hypothécaires.

### Année de référence

L'inventaire des émissions opérationnelles de l'année civile 2025 (AC25) est l'année de référence de la Banque pour le suivi du rendement et la détermination progressive des possibilités de réduction. La Banque Fairstone a choisi cette année en raison de l'exhaustivité et de la disponibilité des données pour toutes les sources d'émissions et de l'acquisition de Home Trust

### Méthodologie, sources de données et hypothèses

#### Calcul des émissions

Les émissions opérationnelles de GES sont calculées à l'aide d'une combinaison de données sur la consommation primaire et de méthodes d'estimation, conformément au GHG Protocol.

Plus précisément, le calcul des émissions s'appuie sur ce qui suit :

- Les factures des services publics et les données sur la consommation d'énergie fournies par le propriétaire lorsque la Banque Fairstone a accès à des renseignements sur les compteurs directs; et
- Des méthodes d'estimation lorsque les données sur la consommation directe ne sont pas disponibles, notamment les facteurs d'intensité énergétique tout en maintenant des hypothèses prudentes conformes aux pratiques reconnues de l'industrie.

Les méthodes d'estimation sont appliquées de façon uniforme et visent à améliorer l'exhaustivité de l'inventaire des émissions tout en maintenant des hypothèses prudentes conformes aux pratiques reconnues de l'industrie.

#### Sources des facteurs d'émission

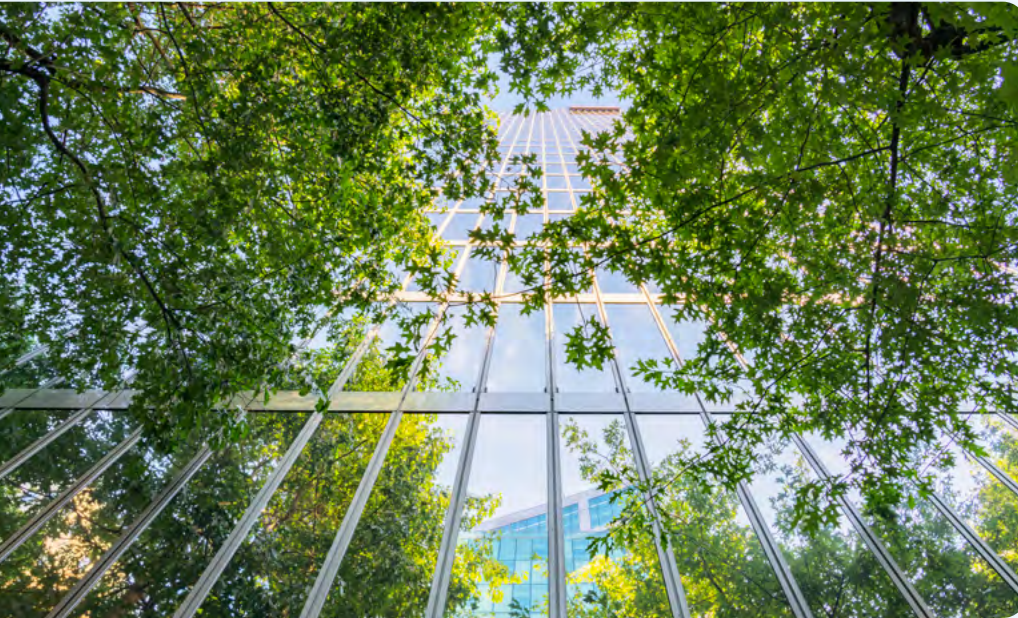
Les facteurs d'émission proviennent des sources suivantes :

- Les inventaires de GES fédéraux et provinciaux et les facteurs d'émission du réseau d'électricité, qui reflètent les différences régionales dans la production d'électricité; et
- Les facteurs de conversion de l'industrie reconnus harmonisés avec le GHG Protocol et les directives nationales pertinentes.

Les facteurs de réchauffement climatique sont appliqués de manière uniforme à toutes les sources d'émissions.

#### Gestion, contrôle et gouvernance des données

La Banque Fairstone continue de renforcer la qualité des données, les contrôles internes et la documentation, notamment en améliorant l'accès aux données de consommation primaire, les méthodes d'estimation et la surveillance de la gouvernance, en prévision de l'évolution des attentes en matière de réglementation, de divulgation et d'assurance.





## Initiatives opérationnelles de gestion des émissions

Les initiatives à l'appui de la gestion opérationnelle des émissions de GES comprennent ce qui suit :

- Extension du traitement numérique et réduction du papier;
- Modalités de travail flexibles et hybrides pour réduire les besoins en espace et en énergie;
- Occupation d'installations écologiques ou écoénergétiques dans la mesure du possible;
- Examen continu de l'empreinte des succursales et de l'utilisation des locaux.

Ces mesures appuient la gestion des émissions tout en contribuant à l'efficacité opérationnelle et à la maîtrise des coûts.

## Objectifs liés au climat

La Banque Fairstone a établi des objectifs qualitatifs liés au climat, proportionnels au profil de risque actuel de la Banque, à la disponibilité des données et à la maturité méthodologique. Les objectifs sont les suivants :

- Se conformer continuellement à la ligne directrice B-15 du BSIF et aux attentes en matière de supervision;
- Surveiller et poursuivre la réduction continue des émissions de GES opérationnelles de portée 1 et 2;
- Faire progresser l'intégration des facteurs de risques climatiques dans les processus de gestion du risque d'entreprise, de simulation de crise et de planification des fonds propres.

Ces objectifs sont axés sur la conformité réglementaire, la gestion opérationnelle des émissions et l'intégration progressive des considérations climatiques dans la gestion du risque d'entreprise, les simulations de crise et les processus de planification des fonds propres.

À ce stade, la Banque n'a pas établi d'objectifs quantitatifs limités dans le temps pour les risques climatiques physiques ou de transition liés à ses portefeuilles de prêts en raison des limites de disponibilité des données, des indicateurs prospectifs et de la maturité méthodologique, notamment en ce qui concerne les émissions financées et les risques climatiques au niveau des actifs.

La Banque prévoit d'envisager l'élaboration d'objectifs quantitatifs à mesure que ces capacités continueront d'évoluer, tous les objectifs liés au climat étant soumis aux processus de gouvernance interne et à la surveillance du Conseil d'administration. Les objectifs liés au climat de la Banque Fairstone sont proportionnels au profil de risque actuel de la Banque, à la disponibilité des données et à la maturité méthodologique, et sont conçus pour soutenir une surveillance efficace des risques liés au climat tout en s'adaptant à l'évolution des attentes réglementaires.



# Annexes

## Index de la ligne directrice B-15 du BSIF

Cette année, la Banque Fairstone a renforcé ses divulgations liées aux risques et aux possibilités climatiques, conformément aux lignes directrices énoncées dans la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) : Gestion du risque climatique. Alors que les rapports antérieurs faisaient référence au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), celui-ci a achevé son mandat en 2023, et ses recommandations ont été intégrées aux Normes internationales d'information financière (IFRS) en matière de durabilité, notamment la

norme IFRS S2 (NCID 2). Compte tenu des synergies entre la norme IFRS S2 et la ligne directrice B-15 du BSIF, les références propres au TCFD ont été retirées pour la présente période de déclaration. La Banque Fairstone continuera de surveiller l'évolution des normes de déclaration liées aux risques climatiques.

L'index du contenu suivant résume les communications de la Banque Fairstone pour l'exercice financier 2025.

Attentes en matière de communication		Référence
<b>Gouvernance</b>		
a)	Décrire l'organe ou les organes de gouvernance (par exemple, conseil d'administration, comité ou autre), ou la ou les personnes responsables de la supervision des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris leur identité, leurs responsabilités, leurs habiletés et compétences, le processus leur permettant de rester informés, notamment la fréquence des réunions, la supervision de la stratégie, les transactions importantes, les processus de gestion des risques, l'établissement des cibles et le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ces cibles, ainsi qu'une description de la question de savoir si et de quelle manière les considérations liées aux changements climatiques sont prises en considération dans la détermination de leur rémunération.	Section <a href="#">Respecter une gouvernance responsable et des valeurs communes</a> Sous-section <a href="#">Cadre de gouvernance ESG et climatique</a> p. 15
b)	Décrire le rôle de la direction en ce qui concerne le suivi, la gestion et la surveillance des possibilités et risques liés aux changements climatiques, y compris l'identité du poste ou du comité au sein de la direction, s'il y a lieu, les processus, les contrôles et les procédures en matière de gouvernance, de même que la manière dont la surveillance est exercée à l'égard de ce poste ou comité.	Section <a href="#">Respecter une gouvernance responsable et des valeurs communes</a> Sous-section <a href="#">Cadre de gouvernance ESG et climatique</a> p. 15
<b>Stratégie</b>		
a)	Décrire les possibilités et risques liés aux changements climatiques que les institutions financières fédérales (IFF) ont recensés dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur ses flux de trésorerie, son accès à du financement ou son coût du capital, y compris : la classification de chaque risque climatique dans la catégorie « risque physique » ou « risque de transition » ; le délai attendu avant que les effets associés à chaque risque et possibilité ne se produisent (court, moyen ou long terme) ; les définitions de « court terme », « moyen terme » et « long terme » que préconise l'IFF en lien avec les horizons de planification stratégiques en matière de prise de décisions.	Section <a href="#">Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise</a> Sous-section <a href="#">Possibilités et risques liés aux changements climatiques</a> p. 43

## Attentes en matière de communication

## Référence

### Stratégie

b) **Modèle d'affaires et chaîne de valeur**

Décrire :

- Les effets en cours et prévus des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur le modèle d'affaires et la chaîne de valeur de l'IFF ;
- Où, dans le modèle opérationnel et la chaîne de valeur de l'IFF, les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont concentrés.

**Stratégie et prise de décisions**

Fournir des informations sur :

- Les changements en cours et prévus au modèle d'affaires de l'IFF, y compris en ce qui concerne l'affectation de ses ressources pour répondre aux possibilités et risques liés aux changements climatiques ;
- Les efforts directs d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus ;
- Les efforts indirects d'atténuation et d'adaptation, en cours et prévus.

**Situation financière, performance financière et flux de trésorerie**

Décrire :

- L'incidence des possibilités et risques liés aux changements climatiques sur la situation financière de l'IFF, sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de déclaration ;
- La façon dont l'IFF s'attend à ce que sa situation financière, sa performance financière et ses flux de trésorerie changent à court, à moyen et à long terme, compte tenu de sa stratégie de gestion des possibilités et risques liés aux changements climatiques.

Section [Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise](#)  
p. 40

*\*La communication est fondée sur une analyse qualitative et des scénarios ; une quantification plus poussée sera développée progressivement.*

### Gestion des risques

a) Fournir des informations sur les processus et les politiques connexes utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les risques climatiques. Pour répondre à cette attente en matière de communication d'informations, l'IFF doit expliquer comment elle a appliqué le principe 3 du chapitre 1 de la présente ligne directrice et les paragraphes correspondants.

Section [Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise](#)  
Sous-section [Mesures d'atténuation et d'adaptation](#)  
p. 46

b) Fournir des informations sur les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités liées aux changements climatiques, y compris des renseignements sur la question de savoir si, et le cas échéant, comment, l'IFF utilise l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer la détermination des possibilités liées aux changements climatiques.

Section [Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise](#)  
Sous-section [Mesures d'atténuation et d'adaptation](#)  
p. 48

c) Fournir des informations sur la mesure dans laquelle et la manière dont les processus utilisés par l'IFF pour cerner, évaluer, prioriser et surveiller les possibilités et risques liés aux changements climatiques sont intégrés à son processus général de gestion des risques et viennent l'étoffer.

Section [Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise](#)  
Sous-section [Analyse de scénarios climatiques](#)  
p. 46

Attentes en matière de communication		Référence
<b>Indicateurs et objectifs</b>		
a)	<p>Présenter les indicateurs utilisés par l'IFF pour évaluer les possibilités et les risques liés aux changements climatiques, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p>	<p>Section <a href="#">Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise</a> p. 40</p>
b)	<p>Déclarer séparément la quantité absolue des émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) du champ d'application 1 et du champ d'application 2 calculées selon la méthode fondée sur l'emplacement de l'IFF pour la période.</p> <p>Déclarer l'approche de mesure, les intrants et les hypothèses utilisées par l'IFF pour mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2, ainsi que les motifs sous-jacents de ces décisions.</p> <p>Indiquer la norme d'information utilisée par l'IFF pour calculer et déclarer les émissions de GES. Si la norme d'information utilisée par l'IFF n'est pas la norme Corporate Standard du Protocole des GES, expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.</p>	<p>Section <a href="#">Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise</a> Sous-section <a href="#">Méthodologie, sources de données et hypothèses</a> p. 52</p>
c)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclarer, s'il y a lieu, les cibles quantitatives et qualitatives liées aux changements climatiques qu'a établies l'IFF pour faire le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte de ses objectifs stratégiques, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– l'objectif de la cible;</li> <li>– l'intervalle de temps auquel s'applique la cible;</li> <li>– la période de référence à partir de laquelle les progrès accomplis sont évalués;</li> <li>– toute modification qu'elle a apportée à la cible et les motifs sous-tendant les modifications apportées.</li> </ul> </li> <li>• Fournir des informations sur l'approche utilisée par l'IFF pour établir et revoir chaque cible, ainsi que pour faire le suivi des progrès accomplis.</li> <li>• Fournir des informations sur la performance de l'IFF par rapport à chacune des cibles liées aux changements climatiques et une analyse des tendances ou des variations de sa performance.</li> </ul> <p>Pour les cibles liées aux émissions de GES présentées (et les indicateurs correspondants, le cas échéant), fournir des informations sur les compensations des émissions de carbone brutes et nettes, s'il y a lieu, et expliquer le type de compensation (par exemple, crédit carbone, fondée sur des éléments naturels ou autre).</p>	<p>Section <a href="#">Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise</a> Sous-section <a href="#">Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES) – Cibles liées aux changements climatiques</a> p. 53</p> <p><i>* La Banque Fairstone communique actuellement des engagements qualitatifs liés aux risques climatiques; des cibles quantitatives seront envisagées à mesure que les données, les méthodologies et la maturité de la gouvernance.</i></p>

## Index du contenu du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

La Banque Fairstone vise la transparence et la clarté dans la divulgation des renseignements relatifs aux facteurs ESG. Nous sommes déterminés à fournir à nos parties prenantes des rapports pertinents sur les paramètres importants relatifs aux facteurs ESG. La Banque Fairstone a rédigé un rapport sur les paramètres recommandés dans les normes de l'industrie du SASB : Financement à la consommation. Bien que notre entreprise fasse partie de ce secteur, toutes les mesures ne sont pas pertinentes pour nos activités. Nous recueillerons des données supplémentaires à l'avenir. Nous continuerons d'évaluer régulièrement toutes les mesures pertinentes afin de fournir à nos parties prenantes une divulgation complète.

Lorsque des indicateurs SASB sont désignés comme « non déclarés », cela reflète une application plus ciblée des critères de divulgation propres à chaque indicateur, même lorsqu'un contexte qualitatif connexe a pu être fourni ailleurs dans les rapports antérieurs ou actuels.

Code SASB	Paramètre	Réponse
<b>Renseignements personnels des clients</b>		
FN-CF-220a.1	Titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires	La Banque Fairstone ne divulgue pas publiquement le nombre de titulaires de compte dont les renseignements sont utilisés à des fins secondaires ; toutefois, cette information fait l'objet d'un suivi interne. Veuillez consulter la <a href="#">Politique de confidentialité de la Banque Fairstone</a> pour en savoir plus sur la façon dont les renseignements personnels des clients sont protégés.
FN-CF-220a.2	Montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires liées à la protection des renseignements personnels des clients	La Banque Fairstone ne divulgue pas ces renseignements. Dans le cours normal de ses activités, la Banque Fairstone et ses filiales sont impliquées dans diverses réclamations relatives, entre autres, aux portefeuilles de prêts et aux ententes avec les fournisseurs, y compris des procédures judiciaires, des enquêtes des organismes de réglementation, des recours collectifs et autres recours juridiques. Toutefois, la Banque Fairstone ne juge pas que les procédures dans lesquelles elle est impliquée puissent avoir une incidence négative importante sur sa situation financière globale.
<b>Pratiques de vente</b>		
FN-CF-270a.1	Rémunération totale variable des salariés couverts liée au montant des produits et services vendus	La Banque Fairstone a mis en place des processus pour veiller à ce que la rémunération variable et les cibles connexes ne favorisent pas les pratiques de vente abusives.
FN-CF-270a.2	Taux d'approbation pour (i) les produits de crédit et (ii) les produits prépayés pour les demandeurs ayant une cote FICO supérieure ou inférieure à 660	Le taux annuel en pourcentage (TAP) est déterminé en fonction du risque des produits et du risque de crédit du client. En raison de la nature confidentielle du paramètre, la Banque Fairstone ne divulgue pas le taux annuel en pourcentage moyen par produit de prêt, par âge moyen des comptes ou par nombre moyen d'activités de crédit.
FN-CF-270a.3	Frais moyens pour les produits complémentaires, (i) TAP moyen, (ii) âge moyen des comptes, (iii) nombre moyen d'activités de crédit, ou (iv) frais annuels moyens pour les produits prépayés, pour les clients ayant une cote FICO supérieure ou inférieure à 660	

Code SASB	Paramètre	Réponse
<b>Pratiques de vente</b>		
FN-CF-270a.4	Plaintes déposées auprès de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) : (i) pourcentage avec allègement monétaire ou non monétaire, (ii) pourcentage contesté par le consommateur, (iii) pourcentage ayant donné lieu à une enquête par l'ACFC	<p>La Banque Fairstone fait rapport des plaintes transmises à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI).</p> <p>En 2025, 81 plaintes envers la Banque ont été transmises à l'OSBI.</p> <p>(i) L'OSBI a recommandé un allègement monétaire ou non monétaire pour sept plaintes (8,6 %).</p> <p>(ii) Actuellement, la Banque Fairstone ne recueille pas ces renseignements.</p> <p>(iii) En 2025, le pourcentage de plaintes ayant donné lieu à une enquête par l'OSBI dont la conclusion différerait de celle du commissaire aux plaintes de la Banque Fairstone ou du chef de la révision des plaintes clients de Home Trust était de 0 %.</p>
FN-CF-270a.5	Montant total des pertes financières résultant de procédures judiciaires liées à la vente de produits et à la prestation de services	En 2025, la Banque n'avait reçu aucune plainte de l'ACFC, aucun cas de litige lié à des pratiques de marketing irresponsables et aucune valeur monétaire à risque en raison de telles pratiques.
<b>Sécurité des données</b>		
FN-CF-230a.1	(i) Nombre d'atteintes à la protection des renseignements personnels impliquant des données à caractère personnel (DCP), (ii) Nombre de titulaires de comptes concernés par une atteinte à la protection des renseignements	La Banque Fairstone n'a connu aucune atteinte à la cybersécurité et n'a engagé aucun coût lié au redressement d'un tel évènement.
FN-CF-230a.2	Pertes entraînées par (i) des fraudes sans carte, (ii) des fraudes avec carte ou d'autres types de fraudes	La Banque Fairstone ne divulgue pas les pertes entraînées par des fraudes liées aux cartes. Pour en savoir plus sur la façon dont les clients peuvent protéger leurs renseignements contre la fraude financière, consultez les ressources sur la prévention de la fraude sur le site de la Financière Fairstone et de la Banque Fairstone.
FN-CF-230a.3	Description de l'approche pour cerner et gérer les risques liés à la sécurité des renseignements personnels	Veillez consulter la Politique de confidentialité de la Banque Fairstone pour en savoir plus sur la façon dont la Banque Fairstone protège les renseignements personnels des clients.
<b>Financement à la consommation</b>		
FN-CF-000.A	Nombre de consommateurs uniques ayant un compte de carte de crédit actif ou un compte de carte de débit prépayée	Le nombre total de clients uniques ayant un compte de carte de crédit actif est de 1397 810.
<b>Accès et inclusion en matière de services financiers</b>		
FNCB240a.3	Liste des initiatives de littératie financière pour les clients non bancarisés, sous-bancarisés ou mal desservis	La Banque Fairstone appuie l'inclusion financière au moyen d'initiatives de littératie financière visant à améliorer la capacité financière des clients mal desservis et de quasi premier ordre. Ces initiatives comprennent des partenariats, des ressources d'éducation numérique et un soutien personnalisé à la clientèle, et sont conçues pour compléter la conception responsable des produits, la discipline de souscription et les cadres de protection des consommateurs. (p. 24-25)

Code SASB	Paramètre	Réponse
FNCB240a.4	Nombre de participants aux initiatives de littératie financière pour les clients non bancarisés, sous-bancarisés ou mal desservis	En 2025, les initiatives de littératie financière de la Banque Fairstone ont rejoint environ 300 000 personnes. (p. 25)
FN-CB-240a.5	Description des politiques et procédures pour assurer la préparation non discriminatoire du montage de prêts hypothécaires	La souscription des prêts hypothécaires est fondée uniquement sur les attributs financiers de l'emprunteur, sa capacité de rembourser, ainsi que la valeur et la qualité marchande de la garantie hypothécaire sous-jacente. Dans le cas où une demande de prêt hypothécaire est refusée alors que le ou les emprunteurs et la propriété répondent aux critères de base, le refus doit faire l'objet d'un examen par la direction.
<b>Gestion des risques systémiques</b>		
FNCB510a.2	Description des politiques et des procédures de dénonciation	La Politique de dénonciation de la Banque Fairstone est conçue pour garantir que les allégations d'inconduite professionnelle ou d'actes répréhensibles font l'objet d'une dénonciation, et que les employés ainsi que les parties externes ont une voie de communication directe et confidentielle pour soulever des préoccupations aux fins d'examen et d'enquête. La politique protège également les dénonciateurs contre les représailles pour les divulgations faites de bonne foi. La Conformité d'entreprise, par l'intermédiaire de l'équipe Enquêtes et sécurité d'entreprise, surveille le programme de dénonciation, en consultation avec les Ressources humaines. (p. 16)
FN-CB-510a.3	Description des mesures prises pour atténuer les conflits d'intérêts et les pratiques d'affaires contraires à l'éthique	La formation sur le Code de conduite est offerte à tous les employés et définit clairement les attentes en matière de conduite acceptable dans l'ensemble de l'organisation, ainsi que l'obligation de signaler les incidents préoccupants et les conflits d'intérêts, réels et perçus. Les allégations d'inconduite font l'objet d'enquêtes indépendantes de la part de l'entreprise, et une approche de tolérance zéro est adoptée à l'égard de l'inconduite intentionnelle. (p. 16)
<b>Attraction et rétention de talents</b>		
FN-CB-330a.2	Taux de roulement du personnel	Dans le cadre de son cadre de gestion du capital humain, la Banque Fairstone surveille les mesures de l'effectif afin d'appuyer l'efficacité opérationnelle et les objectifs opérationnels à long terme. La Banque fait état du roulement du personnel, y compris les départs volontaires et involontaires. L'information sur le roulement est également examinée selon la province, le genre et le groupe d'âge afin d'appuyer la planification et la surveillance de la main-d'œuvre. (p. 37)

## Tables de données supplémentaires

### Respecter une gouvernance responsable et des valeurs communes

<b>Pratiques équitables, lutte contre la corruption et conflits d'intérêts</b>	p. 17
Pourcentage d'employés ayant suivi la formation sur la lutte contre la corruption	99 %
Nombre de minutes de formation annuelle sur la lutte contre la corruption par employé	35
<b>Plaintes des clients et procédures judiciaires</b>	p. 17
Pourcentage des plaintes de clients ayant donné lieu à un allègement monétaire ou non monétaire	8,6 %
<b>Gestion des plaintes</b>	p. 17
<b>Nombre de plaintes examinées par le commissaire</b>	34
Plaintes résolues	9
Plaintes fermées	25
Plaintes en cours	0
<b>Surveillance de la conformité et résultats</b>	p. 18
Amendes ou sanctions non monétaires, y compris celles liées à des enjeux environnementaux, sociaux ou économiques	0
<b>Culture de formation et de conformité</b>	p. 18
Pourcentage des employés ayant suivi la formation sur la conformité	99 %
Nombre de minutes de formation essentielle à la conformité par employé, par année	90
<b>Cybersécurité et confidentialité des données</b>	p. 22
Pourcentage d'employés ayant suivi la formation sur la cybersécurité	98 %
Nombre de minutes de formation en cybersécurité par employé, par année	40

### Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

<b>Littératie financière comme levier d'accès</b>	p. 25
Nombre de billets de blogue publiés sur la littératie financière	96
Nombre de billets de blogue publiés sur la littératie financière	300 000
<b>Aider les clients à surmonter leurs difficultés financières</b>	p. 26
Nombre de clients ayant bénéficié de mesures correctives	13 000
<b>Satisfaction et expérience des clients</b>	p. 27
<b>Satisfaction de la clientèle</b>	
Prêts personnels	98,7 %
Financement de détail	89,6 %
Cartes de crédit	86 %
<b>Score net de recommandation</b>	
Prêts personnels	40
Financement de détail	48
Cartes de crédit	60
<b>Travailler aux côtés des communautés que nous servons</b>	p. 30-31
Montant total investi dans des initiatives communautaires partout au Canada	770 000
Nombre d'organismes communautaires soutenus par le Programme de commandites communautaires	37
Montant total investi dans le Programme de commandites communautaires	108 906

## Élargir l'accès aux services financiers et favoriser l'inclusion auprès des clients et des communautés

<b>Mois de l'engagement communautaire</b>	p. 31
Nombre d'employés ayant participé	1 301
Nombre d'heures consacrées	9 760
Nombre d'organismes soutenus	167
Nombre de collectes d'aliments soutenues	65

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

Nombre total d'employés	2 521
<b>Taille et structure de la main-d'œuvre, et représentation des genres</b>	p. 33
<b>Employés par province/territoire</b>	
Alberta	198
Colombie-Britannique	129
Manitoba	55
Nouveau-Brunswick	54
Terre-Neuve-et-Labrador	50
Territoires du Nord-Ouest	3
Nouvelle-Écosse	61
Ontario	1 250
Île-du-Prince-Édouard	6
Québec	679
Saskatchewan	33
Yukon	3

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

<b>Proportion des genres</b>	p. 34
Pourcentage d'hommes	38,48 %
Pourcentage de femmes	61,48 %
Non déclaré	0,04 %
<b>Représentation des genres par niveau de leadership</b>	p. 34
Haute direction	41,67 %
Vice-présidents	25,93 %
Directeurs	39,19 %
Gestionnaires (et gestionnaires principaux)	58,69 %
Autres niveaux	65,81 %
<b>Composition ethnique de la main-d'œuvre</b>	p. 34
Blanche	43,89 %
Sud-Asiatique (par exemple : Indien, Pakistanais, Sri-Lankais)	19,14 %
Noire	8,49 %
Chinoise	3,00 %
Philippine	3,00 %
Arabe	2,94 %
Latino-américaine	2,74 %
Asiatique du Sud-Est (par exemple : Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais)	0,85 %
Asiatique occidentale (par exemple : Iranien, Afghans)	0,78 %
Autochtone	0,65 %
Coréenne	0,20 %
Japonaise	0,07 %
Multiraciale ou d'origine mixte	4,77 %
Je préfère ne pas répondre	8,75 %

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

### Employés handicapés ou avec des besoins en matière d'accessibilité

Trouble physique ou de mobilité	2,17 %
Trouble visuel	1,95 %
Trouble auditif	1,23 %
Trouble de la santé mentale (par exemple : dépendance, anxiété, dépression)	7,00 %
Neurodivergence (par exemple : TDAH, autisme, dyslexie)	5,49 %
Maladie ou douleur chronique	4,26 %

### Acquisition de talents

p. 35

Nombre d'employés embauchés	402
-----------------------------	-----

### Nouveaux employés par province

Alberta	39
Colombie-Britannique	34
Manitoba	8
Nouveau-Brunswick	5
Terre-Neuve-et-Labrador	8
Territoires du Nord-Ouest	1
Nouvelle-Écosse	7
Ontario	187
Île-du-Prince-Édouard	1
Québec	112

### Nouveaux employés selon le genre

Homme	183
Femme	219

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

### Nouveaux employés par groupe d'âge

18 à 24	66
25 à 34	199
35 à 44	84
45 à 54	40
55 à 64	13
65 et plus	0

### Rétention des talents

p. 37

### Taux de roulement par genre (% de la main-d'œuvre totale)

#### Homme

Roulement volontaire	7,9 %
Roulement involontaire	3,5 %
Roulement total	11,4 %

#### Femme

Roulement volontaire	9,6 %
Roulement involontaire	3,1 %
Roulement total	12,7 %

#### Non déclaré

Roulement volontaire	0,2 %
Roulement involontaire	-%
Roulement total	0,2 %

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

Taux de roulement par groupe d'âge (% de la main-d'œuvre totale) p. 37

### 18 à 24

Roulement volontaire	1,4 %
Roulement involontaire	0,3 %
Roulement total	1,6 %

### 25 à 34

Roulement volontaire	8,7 %
Roulement involontaire	1,7 %
Roulement total	10,4 %

### 35 à 44

Roulement volontaire	3,7 %
Roulement involontaire	1,4 %
Roulement total	5,1 %

### 55 à 64

Roulement volontaire	2,0 %
Roulement involontaire	1,6 %
Roulement total	3,6 %

### 65 et plus

Roulement volontaire	1,8 %
Roulement involontaire	1,6 %
Roulement total	3,5 %

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

Taux de roulement par province (% de la main-d'œuvre totale) p. 37

### Alberta

Roulement volontaire	1,6 %
Roulement involontaire	0,2 %
Roulement total	1,8 %

### Colombie-Britannique

Roulement volontaire	1,1 %
Roulement involontaire	0,2 %
Roulement total	1,3 %

### Manitoba

Roulement volontaire	0,4 %
Roulement involontaire	0,0 %
Roulement total	0,4 %

### Nouveau-Brunswick

Roulement volontaire	0,2 %
Roulement involontaire	0,1 %
Roulement total	0,4 %

### Terre-Neuve-et-Labrador

Roulement volontaire	0,3 %
Roulement involontaire	0,2 %
Roulement total	0,4 %

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

Nouvelle-Écosse	
Roulement volontaire	0,4 %
Roulement involontaire	0,2 %
Roulement total	0,5 %
Ontario	
Roulement volontaire	7,9 %
Roulement involontaire	3,5 %
Roulement total	11,3 %
Île-du-Prince-Édouard	
Roulement volontaire	0,1 %
Roulement involontaire	0,0 %
Roulement total	0,1 %
Québec	
Roulement volontaire	5,4 %
Roulement involontaire	2,3 %
Roulement total	7,7 %
Saskatchewan	
Roulement volontaire	0,2 %
Roulement involontaire	0,0 %
Roulement total	0,2 %

## Mobiliser nos employés et soutenir leur développement tout au long de leur carrière

<b>Expérience et engagement des employés</b>	p. 38
Taux de participation au sondage sur l'engagement des employés	75 %
Résultats de l'engagement des employés	83,5 %
Score de l'expérience des employés	12,2
<b>Formation et perfectionnement des employés</b>	p. 38-39
Nombre d'heures de formation suivies par nos employés	15
Nombre de participants ayant terminé le programme ParcoursÉtoile	31
<b>Évaluation du rendement et du perfectionnement professionnel</b>	p. 39
Nombre total d'employés ayant reçu une évaluation du rendement	2 346
Pourcentage des employés ayant fait l'objet d'une évaluation de rendement	98,70 %

## Gérer notre exposition aux risques climatiques à l'échelle de l'entreprise

<b>Gestion des émissions de gaz à effet de serre (GES)</b>	p. 51
<b>Total des émissions de GES en 2025</b>	<b>2 369 tCO<sub>2</sub>e</b>
Émissions de GES de la portée 1	1 251 tCO <sub>2</sub> e
Émissions de GES de la portée 2	1 119 tCO <sub>2</sub> e

## Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Ce rapport ESG contient des énoncés prospectifs au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières. Ces énoncés sont fournis pour aider les lecteurs à comprendre les priorités, les engagements, les objectifs et les initiatives prévues de la Banque Fairstone en matière d'ESG, et pour décrire les attentes de la direction à l'égard de la performance environnementale, sociale et de gouvernance future. Les lecteurs doivent comprendre que les énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des énoncés relatifs à la stratégie, aux priorités, aux objectifs, aux cibles, aux initiatives et aux engagements de la Banque, ainsi qu'aux mesures prévues par cette dernière en matière de facteurs ESG. Ils peuvent aussi comprendre des énoncés relatifs aux attentes concernant les résultats pour les clients, l'engagement des employés, les retombées pour la communauté, la conformité réglementaire et les pratiques d'affaires responsables. Ces énoncés se distinguent généralement par l'emploi de termes comme « s'attend à », « prévoit », « planifie », « croit », « cherche à », « a l'intention de », « vise », « peut », « fera », « veut », « devrait », « pourrait » ou des expressions semblables.

Ces énoncés sont fondés sur les attentes et hypothèses actuelles de la direction, y compris les hypothèses liées aux conditions économiques et sociales, aux contextes réglementaires et politiques, aux attentes des parties prenantes, à la disponibilité des ressources et à la capacité de la Banque de mettre en œuvre des initiatives ESG. Les résultats réels peuvent différer considérablement en raison des risques et des incertitudes, y compris l'évolution de la réglementation, les répercussions climatiques, les défis liés à la main-d'œuvre et les changements dans les attentes des parties prenantes.

Ce rapport ESG comprend également des renseignements prospectifs sur les risques et les occasions liés au climat, y compris les risques physiques et liés à la transition, ainsi que notre approche de la gouvernance, de la gestion du risque, de l'analyse de scénarios et de la divulgation des émissions de gaz à effet de serre des portées 1 et 2. Ces renseignements sont fondés sur les hypothèses, les estimations et les méthodologies actuelles qui peuvent évoluer au fil du temps et sont sujets à l'incertitude inhérente; les résultats réels peuvent différer considérablement en raison des changements liés aux répercussions climatiques, à la réglementation, à la disponibilité des données et aux méthodes de mesure.

Sauf si la loi l'exige, la Banque Fairstone n'est pas tenue de mettre à jour ou de réviser ses énoncés prospectifs.



### Questions ou commentaires

Pour toute question ou tout commentaire concernant ce document, veuillez communiquer avec l'équipe des Communications d'entreprise de la Banque Fairstone à l'adresse [media@fairstone.ca](mailto:media@fairstone.ca).

This report is also available in English at [fairstonebank.ca](http://fairstonebank.ca).



Pour plus d'informations, visitez [BanqueFairstone.ca](https://BanqueFairstone.ca).

MC/MD Marques de commerce de Fairstone Financière Inc.